

Acte médical ou naturel?

L'accouchement remis en question

par Christiane Laforge

CHICOUTIMI — Alors que naissent au Québec, plus de 90,000 enfants par année, les hôpitaux voient remettre en question leur méthode d'accouchement.

Accusés d'une part de médicaliser plus que nécessaire un acte naturel et sans problème dans 90 à 95 pour cent des cas, accusés de systématisés l'accouchement, via les médicaments, les anesthésies, les soins préparatoires et post-natals, accusés de ne pas tenir compte de l'aspect humain de la naissance, les spécialistes en obstétriques se défendent.

Leur grand souci c'est de faire baisser le taux de mortalité pour mères et enfants. C'est d'éviter les risques, d'assurer avant tout la sécurité.

Se peut-il, cependant, que ce grand souci de la sécurité provoque lui-même de nouveaux ris-

ques? Se peut-il également que la santé mentale de l'enfant soit in-

fluencée par la naissance? Au Christ Roi de Québec, le Dr

Julia Villa a instauré, pour les patientes qui le désirent, le choix de

l'accouchement sans violence tel que préconise par Frédéric Leboyer. Elle est d'accord pour dire avec les infirmières qu'il a fallu surtout un changement d'attitude, une nouvelle approche de l'acte plutôt que des investissements matériels.

Présentement, 80 pour cent des accouchements faits à cet hôpital se font selon la méthode Leboyer.

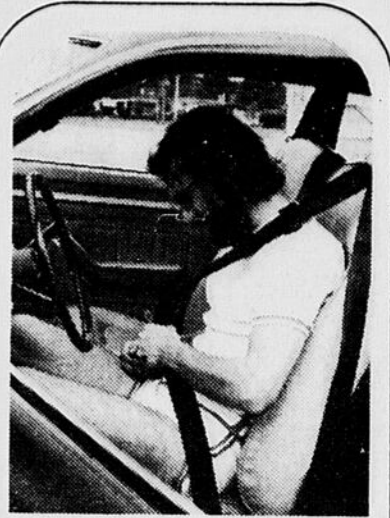
A Chicoutimi, hôpital où le taux de périnatalité est le plus élevé au Québec, il n'est pas question d'innover en ce sens. Le Dr Desmond Paradis, considère que cette méthode est un idéal impossible financièrement et physiquement pour le centre hospitalier de Chicoutimi, où naissent plus de 2,000 enfants chaque année.

Et les parents s'interrogent, se demandant, finalement, si les chances égales pour tous ne sont pas applicables à la façon de naître.

(Autres textes en pages C 1, C 3, C 6, C 7 et C 8).



DOSSIER SPECIAL



Une étude réalisée en Suède révèle que les personnes portant une ceinture de sécurité reçoivent la moitié moins de blessures que celles qui n'en portent pas, quelle que soit la vitesse du véhicule lors de l'accident. Le texte publié aujourd'hui est le quatrième et dernier d'une série démontrant l'importance pour le conducteur et ses passagers de faire usage de la ceinture de sécurité.

En page B 16

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

5e année No 21

Mercredi 26 octobre 1977

64 pages 25 cents



A LA PLEINE LUNE — Paul Lee, 11 ans, est transformé d'un citadin tout à fait sans malice en un vicieux loup-garou lors de la démonstration d'un magasin local sur la façon de se maquiller au lieu des masques pour les costumes de l'Halloween. Le magasin possède aussi des maquillages et des instructions pour fantômes, Martiens, sorcières et les toujours populaire comte Dracula.

(Téléphoto PC)

Selon Phillips, la loi 101 doit être respectée

par Claude Fortin

CHICOUTIMI — Les lois adoptées par des gouvernements élus démocratiquement doivent être respectées, y compris la loi 101 sur la langue.

Le président de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan, M. Roger Phillips, a exprimé cette opinion hier soir, devant les membres du Rendez-vous de l'homme d'affaires de Chicoutimi.

C'est surtout à l'utilisation de moyens non légaux, en vue de l'opposition à ces lois, que s'en est pris M. Phillips. "Il existe des tribunaux ou autres mécanismes juridiques pour faire valoir ses droits", a-t-il dit.

Le président de SECAL a cependant insisté sur l'importance, pour les hommes d'affaires, de faire valoir leurs points de vue sur quelques-uns des plus importants projets de loi. Il a mentionné à ce sujet le projet de loi 45, sur le travail, qui doit assurer, d'après lui, un certain nombre de garanties aux parties. Au nombre de celles-ci, il a inclus le droit d'accès à la propriété en cas de conflit. Il faisait en cela une allusion évidente au conflit Alcan de 1976, où les grévistes ont interdit aux cadres l'accès à l'usine.

Le leadership de l'homme d'affaires

La conférence de M. Phillips se voulait à la fois une réflexion sur les divers aspects de l'économie et un appel à la prise en main, par les



PRESIDENT DE SECAL — Le président de SECAL, M. Roger Phillips, était hier l'invité au Rendez-vous de l'homme d'affaires de Chicoutimi (Photo Léonard Arseneau)

hommes d'affaires, d'un leadership.

C'est dans cette optique qu'il a rappelé que 43 p.c. des deniers

générés au Canada étaient affectés à l'administration publique, ce qui revient à dire, d'après lui, qu'un Canadien sur deux produit et permet ainsi à l'autre de gagner sa vie.

Cette situation suscite l'inquiétude de l'homme d'affaires, qui souligne que "la marge est mince avant que plus de la moitié du PNB soit géré par l'Etat à tous les niveaux".

Aux hommes d'affaires, M. Phillips notamment a reproché de ne s'être pas suffisamment fait valoir individuellement et d'avoir trop tendance à réagir par l'entremise des associations à caractère patronal. L'homme d'affaires, d'après lui, doit prendre plus d'initiative sur les tréteaux publics.

Invitant le milieu des affaires à prendre le leadership, en vue d'un mieux-être économique, le président de SECAL a lancé que c'est aux hommes d'affaires qu'incombrerait la responsabilité de faire connaître à la collectivité les données de base à cette amélioration de l'économie.

A titre d'exemple de ces données de base, à faire connaître et accepter, il a cité la situation, d'après lui non compétitive, de l'industrie canadienne, sur le marché international.

A l'instar de plusieurs représentants du milieu des affaires, M. Phillips a abordé quelques sujets fort discutés tels la nécessité d'assainir les relations patronales-ouvrières et le "tort irréparable" que cause l'Etat à l'entreprise privée en payant des salaires trop élevés.

Indépendance

Québec étudie les effets sur les autres provinces

VANCOUVER (PC) — Le gouvernement québécois procède à une étude approfondie des répercussions qu'aurait, sur les autres provinces, son projet d'association économique avec le reste du Canada une fois le Québec devenu un Etat souverain.

Telle est la révélation qu'a faite le premier ministre René Lévesque, au cours d'un entretien qu'il a accordé au journaliste à la pige Keith Spicer, le 18 octobre à Québec, et dont le compte rendu a été

publié mardi à Vancouver. L'étude en question devrait être terminée à la fin de cette année.

M. Lévesque a reconnu qu'il aimerait voir le Québec devenir d'abord un Etat souverain, puis entrer dans une sorte d'association économique avec le Canada.

Le gouvernement québécois, a dit M. Lévesque, serait aussi disposé à examiner une troisième possibilité, outre la séparation ou le maintien au sein du Canada.

Mais il prévoit que ces options ne répondront pas aux besoins

des Québécois, car, selon lui, le fédéralisme est une camisole de force pour la société qu'est devenue le Québec, et il en sera ainsi de plus en plus.

Lévesque gastronome

En voyage officiel en France, M. René Lévesque, premier ministre du Québec, a fait étape mardi soir dans la cité médiévale de Pérourges (Ain).

Accompagné d'une suite de sept personnes, il a effectué un circuit de deux ou trois jours en province. Après avoir déjeuné mardi à l'hô-

tel de la poste à Avallon, il a été accueilli mardi soir dans une maison également réputée au plan de la gastronomie.

"L'Hostellerie du Vieux Pérourges", propriété de M. Georges Thibaut, maire de la commune.

Au menu: panache pérourgien (omelette baveuse fourrée aux morilles et nappée d'une bisque d'écrevisses), poularde de bresse rôtie au feu de bois, accompagnée de fonds d'artichaut au foie gras, tarté pérourgienne, le tout arrosé de Montagnieu.

EN BREF

Parizeau confiant

M. Jacques Parizeau a invité hier les Québécois à voir l'avenir avec l'idée que la "fierté d'être" ne compromet pas la prospérité.

En page A 7

Nouvelle usine

Le gouvernement de Québec projette d'injecter prochainement \$20 millions dans un autre Cabano actuellement en gestation à Val Brilliant.

En page A 16

Jeanne Sauvé attaque

Le ministre des Communications, Mme Jeanne Sauvé, s'en est pris hier, au Parti québécois, qu'elle accuse d'être une clique d'intellectuels et de mal gouverner le Québec.

En page A 18

Cartel de l'uranium

Les députés conservateurs Sinclair Stevens et Joe Clark ont réclamé hier, aux Communes, une enquête publique sur le cartel de l'uranium.

En page A 19

Choux-fleurs

CHATEAU-RENARD (AP) — Cinquante tonnes de choux-fleurs ont été jetés mardi matin à la décharge publique le long de la Durance.

Cette marchandise avait fait l'objet quelques instants auparavant d'un retrait du marché pour assainir les cours.

L'apport à la vente avait été de 200 tonnes. Les choux-fleurs étaient proposés au prix de 30 centimes le kilo (six cents le kilo, soit moins de trois cents la livre).

SPORTS

Innovation

Les Saguenéens de Chicoutimi innovent en partageant la tâche entre le capitaine et quatre autres joueurs.

En page B 1

Retour

Vincent Major accepte un nouveau mandat à titre de président de la Ligue junior régionale de baseball.

En page B 1

Trophée Cy Young

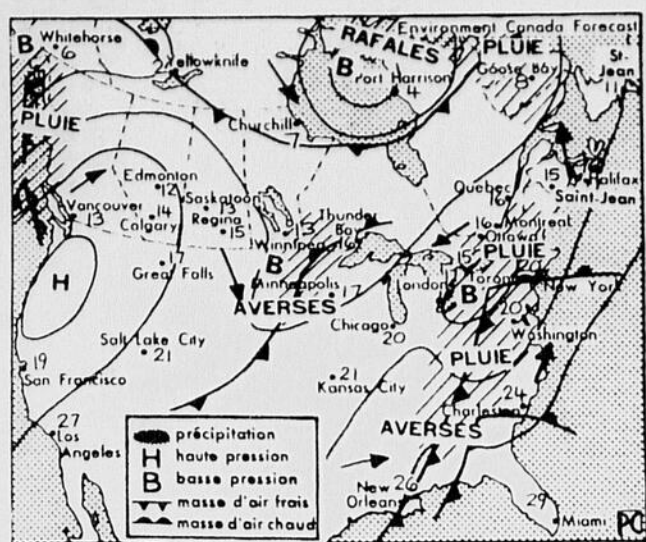
Sparky Lyle des Yankees de New York hérite du trophée Cy Young dans l'Américaine. Pendant ce temps, Dave Bristol perd son poste à Atlanta.

En page B 2 et B 4

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	C 2
— Annonces classées	B 18
— Bandes dessinées	B 14
— Bridge	B 17
— Bourse	B 19
— Cinéma	C 2
— Finance	B 16
— Famille	C 1
— Mots croisés	B 18
— Mot mystère	C 2
— Patron	B 18
— Sports	B 1
— Télévision	C 2

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions météorologiques du Québec émises par Environnement Canada pour mercredi avec un aperçu pour jeudi.

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Chibougamau, Haute-Mauricie, Laurentides et Saguenay-Lac-Saint-Jean: dégagement progressif. Maximum, 14. Aperçu pour jeudi; ciel variable.

Outaouais, Montréal, Cantons de l'Est, Québec et Trois-Rivières: passages nuageux. Maximum, 16. Aperçu pour jeudi; doux.

Baie-Comeau, Sept-Îles, Rimouski et Gaspésie: nuageux avec averses. Vents modérés. Maximum 12. Aperçu pour jeudi; nuageux avec averses.

DANS LE MONDE

MONTREAL (PC) — Voici les températures enregistrées mardi dans quelques villes:

	Min.	Max.
Victoria	8	12
Yellowknife	-4	-2
Edmonton	-3	15
Calgary	4	14
Regina	7	18
Winnipeg	9	23
Toronto	6	17
Ottawa	4	18
Montréal	4	17
Québec	1	15
Fredericton	-3	18
Charlottetown	2	13
Halifax	4	15
Saint-Jean, T.-N.	3	9
Chicago	13	17
Detroit	8	19
Boston	9	20
New York	9	19
Washington	9	22
Cincinnati	13	15
Atlanta	14	18
Miami	26	29
Orlando	21	29
Nouv.-Orléans	22	25
St. Louis	13	17
Kansas City	8	16
Los Angeles	16	22
San Francisco	15	22

MAREES

SEPT-ÎLES — La marée sera haute à 01h45 (2m.5cm) et basse à 07h55 (.4cm). Elle sera à nouveau haute à 4h10 (2m.8cm) et basse à 20h15 (.2cm).

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 03h05 (5m.2cm) et basse à 09h05 (.5cm). Elle sera à nouveau haute à 15h25 (5m.5cm) et basse à 21h35 (.4cm).

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 03h00 (4m.5cm) et basse à 10h20 (.7cm). Elle sera à nouveau haute à 15h25 (4m.8cm) et basse à 22h50 (.4cm).

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par
LE PROGRES DU SAGUENAY
LIMITÉE

316, avenue Labrecque
Chicoutimi, P.Q.
Tel. 545-4480

Président du conseil d'administration
Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction
Denis TREMBLAY

Redacteur en chef éditorialiste
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles
Claude CÔTE

Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Chief de pupitre
Charles J. GAUVIN

Directeur des ventes
Paul BERGERON

Directeur de la publicité
Jean TREMBLAY

Directeur mise en marche à
la circulation
Jean BELAND

Directeur du tirage
Jean-Louis LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France Presse, Associated Press et Reuters et de C.D.N.P.A. (Canadian Daily Newspaper Association). Seul la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la
deuxième classe (no 3213)

FAITS DIVERS

Saisie de \$3,500 de haschisch

par Guy Bergeron

JONQUIERE — Les membres de la Gendarmerie Royale du Canada ont vécu des heures intensives, hier après-midi, lors d'une chasse à l'homme qui a permis l'arrestation d'un homme et d'une femme, dans le secteur Arvida, et la saisie de haschisch d'une valeur de \$3,500 environ.

L'individu dans une automobile Jaguar a joué au cascadeur comme dans les meilleurs films, et ce n'est que 30 minutes plus tard que les policiers Robert Dumas et Alain Bérubé de la Gendarmerie Royale ont réussi à arrêter l'individu de même qu'une jeune femme, qui avaient en leur possession du haschisch, soit 111 grammes environ.

En plus de l'accusation pour possession pour fins de trafic, l'individu sera accusé d'entrave à la police, de conduite dangereuse et de plusieurs autres accusations.

C'est le caporal Bill Melançon qui a dirigé les opérations.

Saisie à l'hôtel Pierre

Une dizaine d'agents de la Sûreté du Québec ont saisi, hier, au cours de perquisition faites notamment à l'hôtel Pierre et dans différents autres endroits, des marchandises pour plus de \$5,000, volées dans des chalets du lac Clair, du lac Kénogami et à Shipshaw.

Les policiers de la SQ ont effectué ces perquisitions hier matin et ils sont repartis avec quatre appareils de télévision, des colonnes de son et différents autres objets.

Il y a environ une dizaine de jours, l'agent Roland Labrecque, de la SQ à Saint-Ambroise, avec les enquêteurs du poste de Chicoutimi, les policiers Robert, Réjean Tremblay et Yvan Simard, arrêtaient six jeunes gens en rapport avec une série de vols dans les chalets.

À la suite de ces arrestations, on procédait cette fois, à la visite des recelers qui seront traduits en

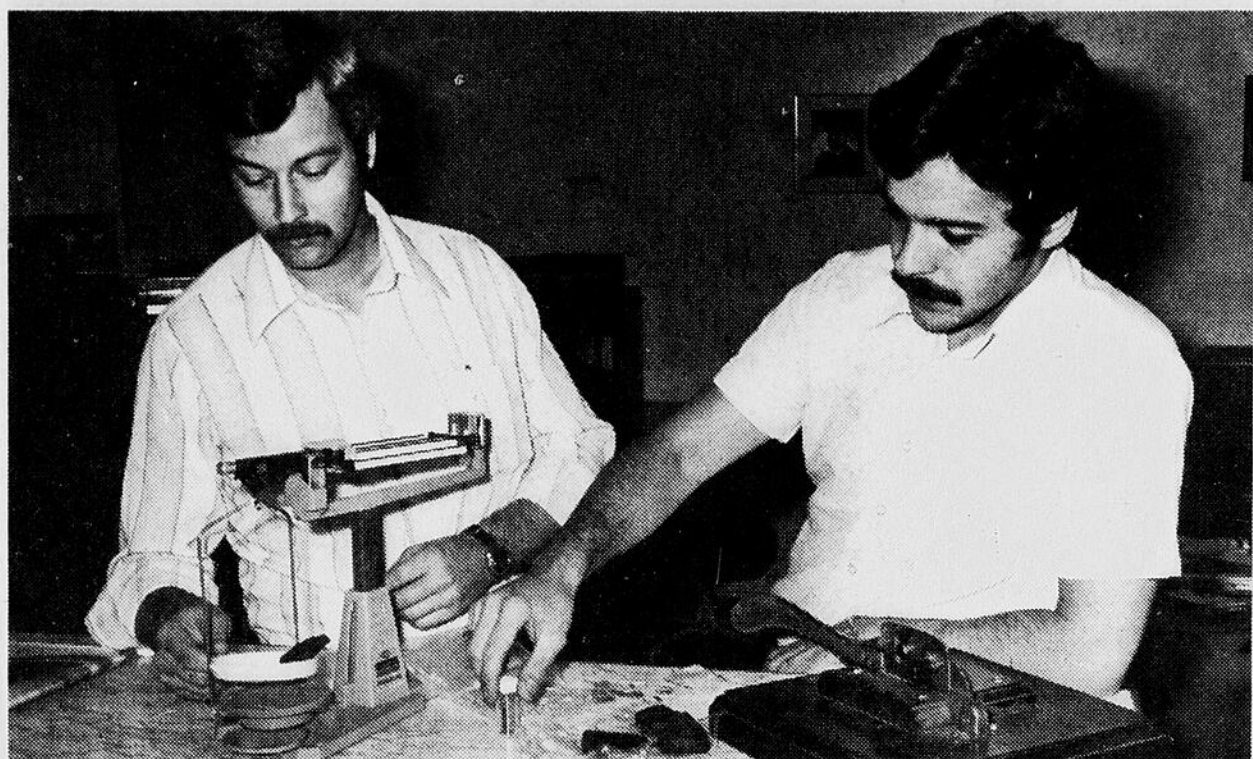
Cour criminelle, au cours des prochaines heures.

Depuis quelques jours, les policiers de la Sûreté du Québec et ceux de la sûreté municipale de Chicoutimi ont déterminé de plus en plus où s'achetait la marchandise volée dans la région du Saguenay et de nombreuses personnes seront traduites en Cour criminelle.

Arrestation

Un récidiviste d'Alma a été arrêté au cours de la nuit par les policiers à la suite d'une tentative de vol chez Ruelland et Fils de l'endroit.

À Chicoutimi, à la Plomberie Saguenay, du secteur nord, des outils d'une valeur de \$1,000 ont été volés.



Les agents Alain Dumas et Alain Bérubé de la Gendarmerie Royale du Canada ont saisi du haschisch pour une valeur de \$3,500, hier, à Arvida, et deux personnes ont été arrêtées, soit un homme et une

femme dans la vingtaine, qui ont déjà des dossiers judiciaires antérieurs pour de la possession d'hallucinogènes.

(Photo Léonard Arseneau)

Rien ne transpire de l'affaire Marion

SHERBROOKE (PC) — Aux petites heures ce matin, il était impossible de savoir si l'ultime tentative d'échange de la rançon et de l'otage Charles Marion avait eu lieu.

La quasi pleine lune qui s'est dessinée au-dessus de la région de Sherbrooke, hier soir, n'a pas permis de voir se profiler des silhouettes tenant un sac de polythène gonflé de vieux billets pour une somme de \$50,000, soit la rançon exigée par les ravisseurs pour remettre en liberté M. Marion âgé de 56 ans, enlevé à son chalet de Stoke le 6 août.

Les ravisseurs ont-ils communiqué les dernières instructions aux émissaires

Pierre Marion et M. X qui seront accompagnés du caporal Yvon Fauchon, de la SQ? Les ravisseurs ont-ils été choqués, désarçonnés, déroutés par le ton ferme employé par Pierre Marion lors de la lecture du communiqué familial sur les ondes de la station de télévision CKSH en soirée de lundi?

Ont-ils répliqué à l'éventualité de voir un policier prendre place dans l'automobile des émissaires par une autre proposition? Y a-t-il eu échange de messages, hier, à l'insu de tous?

Ces questions et bien d'autres s'entrechoquaient dans la tête des gens qui

suivent cette affaire depuis le début et cette parade de questions sans réponse faisait le pont entre les menaces des ravisseurs et les 12 coups de minuit, hier soir.

En effet, de toutes les questions qui surgissaient, une seule paraissait plus effroyable que les autres: les ravisseurs "liquideront-ils proprement", Charles Marion si le sac de polythène contenant l'argent puisé à même les biens de la victime n'a pas été déposé en quelque endroit inconnu, désert, boisé, mystérieux, au nord, au sud, à l'est, ou à l'ouest, avant le tintement du dernier coup de minuit? L'ultimatum, on le rappelle, était fini ce mardi à minuit.

AU PALAIS DE JUSTICE

Auteur de 15 vols dans l'attente de son sort

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Un jeune homme âgé de 18 ans, Serge Deschênes, du boulevard Saint-Ignace à Chicoutimi, saura, jeudi, s'il pourra reprendre sa liberté provisoire.

Le jeune homme a été accusé, hier matin, de 15 vols dans des maisons d'habitation pour une valeur de près de \$25,000.

On lui reproche notamment deux vols dans les maisons de MM. Philippe Rhands et Jacques Gagnon où de l'argent et des bijoux ont été volés à chaque endroit pour plus de \$10,000.

Me Andre Truchon qui comparait pour le prévenu, n'a pu s'objecter à la requête de Me Denis Vaillancourt, qui n'a pas l'intention que le jeune homme reprenne sa liberté.

Les autres vols commis au mois d'octobre couvrent d'autres maisons de Chicoutimi et quelques-unes à Shipshaw.

L'enquête policière a été menée par les détectives Marcel Caron et Louis Halle et Roland Labrecque, ce dernier de la SQ à Saint-Ambroise.

Attentat à la pudeur

Michel Dubois, du secteur Arvida, a été accusé, hier, d'attentat à la pudeur sur la personne d'un jeune homme.

Dubois avait été jugé apte à subir son procès après avoir passé plus de 30 jours à l'institut psychiatrique Roland-Saucier où on lui a passé des examens.

Me Laurent Bouchard ne s'est pas objecté à la mise en liberté, à la condition que l'individu ne puisse communiquer avec quatre personnes, tous des jeunes gens.

À la requête de Me Louis-Charles Fournier, l'enquête préliminaire aura lieu le 2 décembre.

\$100 d'amende

Une jeune fille, barmaid de son métier, de Dolbeau, a écopé d'une amende de \$100, hier, devant le juge Lucien Larouche, après qu'elle eût été trouvée coupable d'avoir eu en sa possession du haschisch liquide en petite quantité.

Liberté accordée

Julien Gilbert, un jeune homme de Jonquière, a pu

La GRC voyait en Lévesque un "sympathisant" de l'APLQ

MONTREAL (PC) — Un rapport de la Gendarmerie royale du Canada, basée sur des documents volés au cours d'une perquisition illégale en octobre 1972, montre que les policiers fédéraux considéraient M. René Lévesque comme un "sympathisant" de l'Agence de presse libre du Québec.

On a rayé, à la suite du nom, la profession et le numéro de dossier, pour des raisons de "sécurité nationale", mais on suppose qu'il s'agit bien du premier ministre du Québec.

D'autant plus que son nom est accolé à ceux de MM. Pierre Marois, ministre d'Etat au développement social, et Claude Morin, ministre des Affaires inter-gouvernementales.

Le rapport a été produit, mardi, à la Commission Keable, chargée par le gouvernement québécois de faire la lumière sur le cambriolage de l'Agence de presse libre.

Trois officiers de police, de la GRC, de la Sûreté du Québec et de la police de Montréal, ont déjà reconnu devant un tribunal avoir autorisé la perquisition sans mandat.

Les noms des sympathisants, croit-on, proviennent de la liste des abonnés au bulletin hebdomadaire de l'APLQ.

Autres noms

Parmi les autres "sympathisants", on retrouve MM. Claude Ryan, directeur du journal "Le Devoir", et Alfred Rouleau, président du Mouvement des caisses populaires.

Il y a aussi la bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, les trois principales centrales syndicales de la province, sept syndicats, l'Université Laval, l'Université du Québec et le quotidien "La Presse".

Une autre liste énumère les "collaborateurs" de l'APLQ, dont Mme Lyianne Gagnon, journaliste à "La Presse", et M. Gerald Godin, aujourd'hui député du Parti québécois.

Capitaine Cormier

L'un des trois officiers de

police qui ont avoué avoir autorisé la perquisition, le capitaine-détective Roger Cormier, a déclaré au commissaire Keable qu'il avait agi ainsi pour tenter d'empêcher de fonctionner l'APLQ et le Mouvement pour la défense des prisonniers politiques du Québec.

L'officier de la police de Montréal a soutenu, mardi, qu'il croyait que la GRC possédait un mandat de perquisition en blanc, ce qui lui évitait de se présenter devant un magistrat pour obtenir un mandat précis.

Selon lui, c'est l'agent Robert Samson, de la GRC, qui a pris l'initiative d'organiser la perquisition, afin de se procurer une lettre écrite à l'APLQ par des membres du Front de libération du Québec exilés à Cuba.

Policier accusé du viol d'une adolescente

MONTREAL (PC) — Un agent de la police de la CUM devra subir son procès pour viol. Telle est la décision rendue hier par le juge Albert Ouellette au terme d'une enquête préliminaire tenue sous ordonnance de non-publication.

Le prévenu, Yvon Nadeau, qui compte 14 années de service dans la police locale, est accusé d'avoir eu des relations sexuelles avec une adolescente de 16 ans.

Le procès a immédiatement été fixé au 21 avril prochain.

henri travaille ... et ça paraît

L'arena Johnny Gagnon.

Boulevard Talbot à 6 voies (en cours).

Reaménagement et H.L.M.

Signature du protocole d'entente pour le centre Socioculturel au CEGEP.

Le 101

Henri n'a pas fait ça tout seul. Il a collaboré avec tous. L'important, c'est qu'il TRAVAILLE.

henri girard

LE QUOTIDIEN

TARIF D'ABONNEMENT
Par porteur au Saguenay-Lac-Saint-Jean
\$1 10 par semaine
Prix dans les dépôts \$0 25 la copie

PAR LA POSTE
Sag-Lac-St-Jean-Côte-Nord
6 mois \$35 00 1 an \$65 00
Autres régions au Canada
6 mois \$45 00 1 an \$80 00

Pays étrangers
6 mois \$65 00* 1 an \$125 00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec

Fidèle à ses habitudes...

par Laval Gagnon

On ne pourra pas accuser le maire de Chicoutimi de ne pas fournir de "jus" aux journalistes pendant cette campagne électorale.

En lançant officiellement sa campagne hier, le maire Henri Girard a déversé en effet un bon "gallon" d'informations, et, a-t-il laissé entendre, ce ne fut là que le début de la marée.

Fidèle à ses habitudes, il a brandi plusieurs lettres avec l'intention de démontrer la véracité de la deu-



LAVAL GAGNON

xième partie de son slogan électoral: "Henri travaille... et ça paraît."

Une première: une lettre du ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, lequel confirme l'autorisation qu'à son ministère, de verser à la ville une subvention de \$1 million pour "l'acquisition de terrains et pour des fins connexes", afin de démarrer le projet de réaménagement des zones portuaires et ferroviaires du centre-ville.

Une deuxième: une lettre du directeur régional du ministère des Transports, M. Jean-Guy Tremblay, qui confirme notamment l'accord de principe du gouvernement au projet de réfection du boulevard Talbot, au rond-point jusqu'au Manoir Clairval, et qui souligne la nécessité de la signature d'un protocole d'entente avec la ville, pour le raccordement Montcalm-Saint-Paul dont "les plans sont déjà complétés".



M. Eagleson remercie le maire

Une troisième: un envoi du "sieur" Alan Eagleson lui-même, qui remercie le maire de sa collaboration. "Your presentations and your energy were the main reasons that we chose your City", indique Eagleson, relativement à l'obtention par Chicoutimi de quelques parties du tournoi international de hockey junior.

Une quatrième: une lettre du directeur exécutif de la Ligue Junior majeure du Québec, M. Paul Dumont, lequel, notamment, évoque les chances de la ville d'obtenir les séries de la coupe Memorial et du Tournoi invitation Labatt.

Des chiffres

Autre habitude du maire: les chiffres. Et hier, il semble qu'il n'ait servi que l'apéritif du banquet chiffré.

Les HLM: depuis le début de son mandat, des investissements de \$8,9 millions ont été réalisés. Le montant déboursé par la ville: \$420,611. Le revenu annuel en taxes: \$190,437,00.

Addition des investissements que généreront trois projets: \$11,5 millions. Les projets sont ceux du "nouveau 101" sur la rue Racine, (\$3 millions), du boulevard Saint-Paul (\$3,5 millions) et du boulevard Talbot (\$5 millions).

La dette obligatoire: M. Girard répond à un "aspirant-candidat" qui soutenait selon lui que la ville "était en tutelle avec une dette obligatoire de 15 pour cent". Le maire rétorque que "l'aspirant a fait une erreur de 3,1% une erreur de \$11 millions", car soutient-il la dette obligatoire n'est que de 11,9%. "A cette vitesse de calcul, l'aspirant deviendra vite en tutelle", conclut-il.

Electoralités

Des excuses au conseiller Roch Bergeron pour la façon quelque peu "marine" dont il a été traité dans cette chronique hier. Une erreur de communication entre l'auteur de ces lignes et le personnel du pupitre en est responsable.

M. Gilles Tremblay, candidat à la mairie, devrait dévoiler demain, en conférence de presse, les détails de son programme. Jusqu'à présent, M. Tremblay a surtout utilisé la publicité dans les media.

M. Raymond Beaulieu, toujours maire de Saint-Paul, a un "cas de conscience" à résoudre. Il avait publiquement demandé, il y a quelques mois, la démission du conseiller Jules Larouche. Or, après avoir songé à se présenter contre ce dernier, M. Beaulieu changea d'avis, croyant qu'un autre candidat s'en chargerait. Ce qui ne semble pas le cas. Conclusion: il songe de nouveau à la politique active...

H. Girard avance ses principes

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI • Etablir un équilibre harmonieux dans le développement et l'amélioration des quatre territoires regroupés.

• Mettre l'accent sur la qualité de la vie (rénovation et restauration).

• Intensifier le rôle social de la ville (HLM et handicapés).

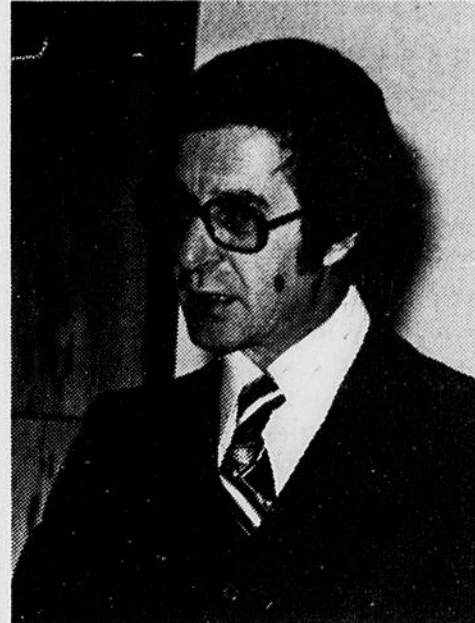
• Collaborer étroitement avec les gouvernements supérieurs.

• Conserver les habitudes actuelles d'administration saine et efficace.

Tels sont les "principes d'action et priorités" qu'a divulgués hier en conférence de presse, alors qu'il lançait officiellement sa campagne électorale, le maire Henri Girard.

Politique sociale

Tout en admettant que, dans le passé, l'administration municipale n'avait pas accordé "à l'aspect social l'importance qu'il avait", le maire a indiqué son intention de porter particulièrement son attention sur les besoins des handicapés en créant un comité qui verra à concrétiser et étendre les politiques gouvernementales sur cette question: consultation et information des intéressés, aménagement des trottoirs aux intersections, adaptation des HLM, et achat éventuel d'une bâtisse pour l'aménagement d'un centre destiné aux handicapés.



Le maire Henri Girard

De plus, le maire, a fait état des investissements de quelque \$8,9 millions consacrés depuis le début de son mandat à la construction de HLM, tout en annonçant la confirmation "des demain" (aujourd'hui) de la participation financière de la SHQ au projet d'un complexe de 101 logements pour personnes âgées sur "la Côte", (rue Racine).

Plan directeur

D'autre part, dans le but d'assurer l'établissement d'un équilibre "dans le développement et l'amélioration des quatre territoires regroupés", M. Girard entend réaliser un plan directeur "d'investissement et de planification". Le plan directeur d'urbanisme de l'ancienne ville de Chicoutimi date de 1968.

"Je sais bien, a indiqué le maire, que des gens de la Paroisse, de Chicoutimi-Nord, et de Rivière-du-Moulin se sont montrés inquiets au moment du regroupement. Et je les comprends." Tout en rappelant que le regroupement avait été forcé "par le gouvernement du temps", le maire convie les citoyens de ces secteurs "à travailler ensemble et équilibrer les développements".

La grande ville

Par ailleurs, M. Girard a réitéré son opposition au regroupement de Jonquières et Chicoutimi. Il faut, selon lui, laisser "digérer les conséquences de ce premier geste".

Sa proposition est celle-ci: attendre le schéma d'aménagement du Haut-Saguenay, consulter "systématiquement" la population et l'informer (période référendaire précédant la consultation de 1979).

M. Girard invite le gouvernement, si celui-ci tient à "créer un pôle majeur de développement avec le Haut-Saguenay", à regrouper par services "sans bousculer les gens".

Quant à l'ampleur de ce pôle majeur, le maire revient sur son idée d'inclure Ville de La Baie, dont la vocation économique s'accroîtra d'ici les prochaines années.

Financement

Quant aux réformes de la fiscalité municipales, M. Girard fait siennes les recommandations de l'Union des municipalités du Québec selon laquelle, notamment, le gouvernement devrait remettre une éventuelle taxe sur l'essence aux municipalités, accorder un dégrèvement d'impôt sur la taxe foncière, composer financièrement l'administration municipale pour le service de la police; exempter de la taxe de vente, les matériaux de construction, et l'équipement (municipalités), financer lui-même les emprunts des municipalités.

Enfin, le maire Girard a produit des documents (résolution municipale et lettres, qui démontrent le bien-fondé de l'annonce de certains projets et pour état de l'appréciation d'autres: le tournoi international de hockey junior, la réfection du boulevard Talbot jusqu'au Manoir Clairval, et le prolongement du boulevard Saint-Paul jusqu'à la route 170.

A Dolbeau Ferme menace de grève durant les élections

par Gilles Paradis

DOLBEAU — Les huit employés de bureau de la ville de Dolbeau ont tenu une journée d'étude, hier, dans le but de protester contre la lenteur des négociations dans le but du renouvellement de leur contrat de travail et ont fait part qu'ils débraieraient le 2 novembre, si le dossier n'avance pas alors qu'ils auront acquis le droit de grève.

Le conseiller syndical, M. Clément Dufour, a fait part que la conciliation était rompue après que les huit employés eurent refusé, à 100 pour cent les propositions patronales.

M. Dufour a mis sur le compte du conseiller Henri-Paul Brassard, cet échec, l'accusant d'avoir assisté à deux heures de négociation, sur une possibilité de 27 heures. M. Brassard est candidat à la mairie de Dolbeau.

Rejoint hier après-midi, M. Henri-Paul Brassard a nié être le responsable de l'échec des négociations, disant notamment qu'il était l'un des trois conseillers municipaux à siéger sur le comité. "Cependant, nous n'avons pas le droit de parole et c'est Me Georges-Henri Bouchard qui négocie pour la ville. Nous, nous sommes-là à titre d'observateurs".

M. Brassard a ajouté qu'il n'a pas assisté à la séance de négociations lundi, parce qu'il n'avait reçu le mémo que quelques minutes avant la rencontre, à 11h30. Par contre, il avait une réunion de prévue pour midi et une autre rencontre pour 13h30. Il a avoué que le mémo lui avait été parvenu vendredi, concernant l'assemblée de lundi, mais que son personnel ne lui avait remis que quelques minutes avant la rencontre.

De plus, il a indiqué qu'au cours de l'été, il y avait eu des réunions alors qu'il était en dehors de la province, ce qui explique la plupart de ses absences.

"C'est un frame-up de toute pièce monté contre moi, a-t-il admis. Je ne comprends pas pourquoi l'on tente de me mettre sur le dos ces accusations erronées."

Acceptation des offres

Les 22 employés de bureau de Proviso, sur le boulevard Saint-Paul ont accepté, lundi, les propositions patronales, à la suite d'une assemblée générale convoquée par le conseiller syndical, M. Jean-Marie Ouellet.

Ce dernier a fait part que le

contrat ayant expiré le 1er avril 1977, sera renouvelé jusqu'au 1er avril 1979, avec pleine rétroactivité pour les syndiqués.

Les augmentations de salaire se situent à \$36 par semaine, sur 18 mois, soit \$190 à partir du 1er avril 1977, \$203 au 1er avril 1978 et \$213, au 1er octobre 1978. Quant aux employés temporaires, le montant à l'heure est de \$3 et \$4.

Dans les autres clauses, en période d'été, soit du 1er mai au 1er septembre, les heures de travail sont de 33 heures et trois quarts. La semaine de travail, en dehors de cette période, est de 36 heures.

Un boni de Noël de \$30, au minimum, est accordé à chaque employé, ce montant allant jusqu'à \$200, dans certains cas.

Chaîne coopérative

À la Chaîne coopérative du Saguenay, à Saint-Bruno, deux séances de négociations sont prévues, l'une pour aujourd'hui et l'autre pour demain.

Le conseiller syndical Jean-Marie Ouellet estime que dans ces négociations, les discussions avancent lentement mais sûrement.

On rogne un peu partout à la régionale Lapointe

par Claude Fortin

JONQUIÈRE — La commission scolaire régionale a économisé quelque \$324,900, au chapitre des dépenses non subventionnables, au cours de l'exercice financier 1976-77. Elle pourra ainsi retourner aux commissions scolaires locales sises sur son territoire l'équivalent en taxes de \$0,064 du \$100 d'évaluation.

Ces données se dégagent du rapport financier de la CSR Lapointe, présenté hier aux journalistes, et examiné la veille par les commissaires.

Les prévisions initiales avaient ouvert la porte à des dépenses inadmissibles de \$746,580, sur un budget total d'un peu plus de \$17 millions. Par suite des réajustements financiers qui ont suivi, l'an

dernier, la ratification de la convention collective des enseignants, la CSR Lapointe a dû porter son budget à tout près de \$26 millions, à l'intérieur duquel on a pu limiter la partie non subventionnable à \$421,600.

C'est la politique de non remplacement du personnel technique et de soutien qui a permis de réaliser la plus grande partie des économies. À ce seul poste, les dépenses ont été inférieures aux prévisions d'environ \$400,000.

Cette politique, rappelons-le, vise le non remplacement du personnel lors de départs. On évite ainsi le congédiement de personnel par suite des diminutions des effectifs étudiants.

La CSR a également réalisé des économies sensibles dans les domaines de la récupération du matériel fabriqué par les étudiants, de la reliure des manuels scolaires, des ententes avec la ville de Jonquières, qui permettent de récupérer les coûts de surveillance en soirée, de même qu'au niveau de la politique de dépôt des étudiants pour livres et outils.

En d'autres domaines, cependant, on a dû encaisser des excédents de dépenses, par rapport aux prévisions initiales. C'est la différence des deux qui laisse un solde de \$421,000 au chapitre des dépenses non subventionnables, au lieu de \$746,000.

La somme non utilisée de près de \$325,000 sera, il va sans dire, retournée aux commissions scolaires

locales qui font partie du territoire de la CSR Lapointe.

Selon le directeur de la CSR, M. Lionel Girard, et son président, M. Louis Reid, cet encouragement résultant financier n'est pas étranger à la politique de décentralisation administrative, en vertu de laquelle on confie la responsabilité de leurs budgets à chaque service ou école.

Le transporteur Talbot

Au chapitre du transport scolaire, c'est le président de la CSR Lapointe, M. Reid, qui a affirmé l'intention de l'organisme qu'il représente de poursuivre la ronde quotidienne du circuit 87 en voitures taxis.

Ce circuit concerne spécifiquement un peu plus d'une vingtaine d'enfants mesadaptés, physiques ou pédagogiques, qu'il faut conduire à des institutions d'enseignement spécialisé.

Le transporteur scolaire Talbot, qui assumait auparavant cette responsabilité, a fait parvenir une mise en demeure à la commission scolaire, pour que celle-ci lui rende le circuit.

À la CSR, on estime que le nouveau système de taxis, utilisé dans ce cas particulier, permet de faire d'une pierre deux coups en humanisant le transport des enfants mesadaptés et en diminuant les coûts annuels d'environ \$25,000.

L'an dernier, d'indiquer M. Reid, l'utilisation de l'autobus sur ce circuit a coûté quelque \$53,000.

La SEE congédie Gaston Maziade qui est repris par Chicoutimi

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Le Conseil d'administration de la Société d'expansion économique du Saguenay (anciennement SATCM), a décidé hier soir de se départir définitivement des services de son délégué commercial et touristique, M. Gaston Maziade, lequel était d'ailleurs suspendu depuis quelques jours déjà.

M. Maziade, retourne donc, à titre de cadre opérationnel, à la ville de Chicoutimi, laquelle décidera de son sort.

La raison qu'invoque le Conseil d'administration de la SEE: inconduite de la part du fonctionnaire.

On se rappellera que l'an dernier, les services touristiques de Chicoutimi étaient intégrés à la Société d'aménagement du Chicoutimi métropolitain, une corporation paramunicipale chargée de la promotion et du développement économique du Chicoutimi métropolitain. À ce moment, M. Maziade, en compagnie de certains autres fonctionnaires devenait un employé de la Corporation, dont le directeur général est le commissaire industriel, M. Gerald Brassard.

Il a été possible d'apprendre hier que c'est sur division (vote secret) que la décision a été prise. Une personne au moins a voté contre le "rapatriement" du délégué touristique; le conseiller Emile Corneau, qui siège sur le Conseil d'administration.

Corneau

Interrogé hier, M. Corneau a vivement déploré le geste de la SEE, car, selon lui, la compétence de M. Maziade n'a nullement été invoquée pour justifier la décision.

Il s'est de plus élevé contre le fait que M. Maziade n'ait pu assister à la réunion d'hier soir, ne pouvant ainsi soumettre sa défense.

Le conseiller municipal, donnera incidemment sa version de l'affaire aujourd'hui en conférence de presse.

Quant à M. Maziade, il a déclaré qu'il n'acceptait pas la décision. "d'autant plus qu'elle a été prise en mon absence et celle de mon avocat". Il a l'intention de porter son cas devant la Commission municipale du Québec.



Michel Tremblay,
C. d'Ass. Ass.

ASSURANCES GÉNÉRALES

678, Des Saguenéens, Chicoutimi
Tél.: 549-9983

BOUCHARD, LAROCHE, BRASSARD ET GAUTHIER

AVOCATS

ME LUCIEN BOUCHARD, ME CLAUDE LAROCHE,
ME RAYNALD BRASSARD, ME LAVAL GAUTHIER

EDIFICE PLACE AUTOGARE,
393 EST, RACINE, SUITE 305,
CHICOUTIMI — 545-4580

GAGNON ET MONETTE

avocats

marc gagnon
avocat PLACE DU ROYAUME
CHICOUTIMI

robert monette
avocat TEL.: 545-1888

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Les agents économiques se donnent rendez-vous

C'est une lapalissade de répéter que l'économie canadienne et québécoise en particulier se porte très mal, merci.

Le dollar canadien a glissé au-dessous de 90 cents américains, l'inflation n'est pas domptée, les usines réduisent leur activité et évidemment le chômage s'enfle à mesure qu'approche l'hiver.

Malgré tout, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, où pourtant le taux de chômage marque toujours la courbe la plus élevée, est le théâtre des deux principaux investissements industriels au Québec présentement, soit la construction de la Donohue à Saint-Félicien et le projet de l'aluminerie de l'Alcan à La Baie dont les travaux préliminaires se poursuivent activement.

Ce n'est toutefois pas une consolation, et le monde des affaires comme l'ensemble des travailleurs interrogent l'avenir. On constate fort heureusement une prise de conscience chez les leaders et les "penseurs" de l'économie. Les esprits lucides constatent le danger d'abandonner à certains ténors l'interprétation des malaises économi-

ques de la société contemporaine. Ce n'est pas toujours et uniquement la faute des autres comme le ministre Yves Bérubé, des Terres et Forêts, l'a indiqué aux critiques de la FTQ dans la fermeture de la papeterie de Wayagamack. "Quand des chefs syndicaux résistent à la rénovation des usines ou à l'introduction de la technologie par crainte d'une perte d'emplois, ils n'aident pas non plus la cause de leurs troupes", a-t-il reproché en substance.

Berceau du syndicalisme, royaume de la grande entreprise et jardin des initiatives originales comme celle de la "régionalisation des capitaux" conçue par Jacques Gagnon et son équipe des caisses d'entraide économique, le Saguenay-Lac-Saint-Jean devient le laboratoire de la nouvelle société économique québécoise à l'époque du nationalisme revigoré.

La première étape de cet examen collectif a pris la forme, hier soir, d'une invitation lancée aux membres du "Rendez-vous de l'homme d'affaires", à Chicoutimi, par le président de SE-CAL (Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée), à "nous manifester".

Confiant après avoir fait la reconquête d'un prestige amoiché par la célèbre affaire du laboratoire de recherche d'Arvida, M. Roger Phillips a voulu corriger le portrait caricatural qu'on trace de l'homme d'affaires (homme arrivé, d'âge certain, coiffé d'un haut de forme, cigare au bec et billets de banque plein les poches) en incitant ses collègues à prendre de plus en plus d'initiatives sur les tréteaux publics.

Le jeune industriel a établi un parallèle entre la situation économique florissante de l'Allemagne de l'Ouest et la déconfiture de la Grande-Bretagne, qui pourrait devenir la nôtre si, comme l'ont reproché récemment les investisseurs japonais au premier ministre William Davis, de l'Ontario, notre main-d'œuvre se montre aussi instable, les coûts trop élevés et la production faible. "Si l'Ontario se fait rabrouer de la belle façon par de grands investisseurs, quel sort est réservé à d'autres provinces moins bien nanties?"

Si les hommes d'affaires doivent se "manifester" davantage, la véritable solution réside toutefois dans une

compréhension mutuelle des réalités économiques.

C'est cet objectif qui inspirent les prochaines initiatives du CRD et de l'Université du Québec à Chicoutimi. A Alma d'abord, le 18 novembre, des représentants de tous les secteurs économiques et du gouvernement provincial participeront au colloque "Carrefour-travail" qui tournera évidemment autour du chômage. Quelques jours plus tard, le 21, à l'université, on assistera véritablement à un mini-sommet économique avec la participation active de chefs syndicaux, de grands patrons, d'universitaires et de ministres.

J'espère seulement que cette fois, certains participants n'éviteront pas les réalités économiques en faisant du théâtre...

Bertrand TREMBLAY

AU FIL DE LA PENSÉE

Un grand patron se montre optimiste

M. Bernard Panet-Raymond, le nouveau président de la Chambre de Commerce du Canada, a manifesté son optimisme aux relations Etat-syndicat-patronat au cours d'une entrevue accordée au "Papetier". Nous reproduisons ses déclarations avec la conviction qu'elles intéresseront notre public lecteur.

Au moment de votre élection à la présidence de la Chambre de Commerce du Canada, vous avez fait appel aux trois grands partenaires du développement économique (Etat, syndicats et patronat) afin que ces principaux agents donnent une impulsion favorable à la santé économique et sociale de la société canadienne. De quelle façon peut-on amener les trois secteurs à oeuvrer collectivement au mieux-être des habitants du pays?

PANET-RAYMOND — Cette collaboration tripartite ne saurait être réalisable sans qu'au préalable les trois parties intéressées démontrent une véritable volonté de travailler en collaboration. Il faut absolument que le climat de confrontation auquel nous sommes habitués depuis presque toujours s'estompe graduellement. Dès que nous aurons atteint ce niveau de maturité, qui est peut-être à notre portée et seulement alors, pourrions-nous engager dans une étape subséquente, soit celle d'établir des objectifs communs et par la suite d'élaborer les moyens à utiliser pour les atteindre. Plus important encore, il faudra que les trois agents acceptent certains faits économiques qui guident ou qui devraient guider leur orientation collective et individuelle.

Qu'entendez-vous par objectifs communs?

PANET-RAYMOND — Prenez l'exemple de l'entreprise qui connaît des succès économiques. Alors tout le monde en profite, tous les intervenants en tirent un avantage: les emplois sont consolidés, les salaires sont concurrentiels, les dividendes peuvent satisfaire les actionnaires, l'Etat à tous les paliers touche ses impôts. Bref, si les trois agents du développement économique, dont j'ai d'abord parlé font en sorte que l'entreprise réussisse, ils bénéficieront tous trois de cette réussite. En résumé, lorsqu'on aura franchi l'étape de travailler dans la même direction on aura atteint une meilleure compréhension des besoins et contraintes de chacun.

Selon vous, quel rôle l'Etat doit-il se réserver dans l'interaction des trois grands agents?

PANET-RAYMOND — D'abord lorsqu'il s'agit de relations ouvrières, je crois sincèrement que l'Etat devra continuer à servir de catalyseur entre le patronat et le syndicat. Par des mesures législatives qui pourront contribuer à assainir les rapports entre les deux groupes et à créer un climat de bonne entente. Ensuite au plan strictement économique, l'Etat devra surveiller à maintenir un juste équilibre des forces afin de permettre aux sociétés manufacturières canadiennes (et québécoises) de demeurer concurrentielles à l'échelle internationale. Par ailleurs, je crois fermement que l'Etat devrait laisser au secteur privé le soin de fixer les tendances salariales au pays car si l'Etat-employeur continue à concurrencer les entreprises privées dans ce domaine, la compétition devient inégale. Le



secteur de la libre entreprise devient alors nettement défavorisé parce qu'il est assujéti à la concurrence des prix partout au monde. Dans l'industrie, notre capacité de payer est fonction de notre capacité à vendre nos produits à un prix compétitif.

Jusqu'à quel point les économies étrangères ont-elles une influence directe ou indirecte sur celle du Canada?

PANET-RAYMOND — Si on prend le cas d'une industrie fortement axée sur l'exportation de produits, et c'est le cas d'un bon nombre des industries canadiennes, il est évident que tout soubresaut dans un pays étranger aura une influence lointaine ou prochaine sur la vie économique de cette industrie et ultimement sur l'économie du Canada. Au cours des dernières années, nous nous sommes rendus compte de l'impact désastreux de l'inflation galopante qui n'a pas de cause unique mais plutôt une série de causes dont plusieurs sont extérieures et sur lesquelles nous avons peu de contrôle.

Au chapitre de l'inflation, quelles sont vos idées quant à la levée possible ou probable des mesures anti-inflation par les divers paliers gouvernementaux?

PANET-RAYMOND — A ce sujet, je reflète l'attitude de la Chambre de Commerce du Canada qui désire que ces contrôles sur les prix et revenus soient abolis le plus rapidement possible. Toutefois, l'abolition de ces contrôles devrait être faite de façon équitable tant au point de vue des salaires que des prix. Autrement dit, je crois qu'il serait injuste que l'une ou l'autre des parties en cause continue d'être sous le coup des contrôles alors que l'autre en soit dégage.

Durant votre mandat à la présidence de la CCC vous avez parcouru le Canada de long en large. Pouvez-vous identifier certaines des principales préoccupations des Canadiens face à la situation socio-politique qui a cours au pays?

PANET-RAYMOND — Il s'est produit un phénomène très intéressant dans l'attitude des gens à travers le Canada. Il faut d'abord signaler que ma première tournée pan-canadienne s'est effectuée avant l'élection du 15 novembre au Québec. Donc, au cours de cette première visite d'Est en Ouest, j'ai

crû déceler un certain sentiment que je ne qualifierais pas de général toutefois mais qui était quand même assez prononcé surtout dans les provinces de l'Ouest, qui indiquait une indifférence certaine par rapport à l'avenir du Québec. Par contre, après l'élection du 15 novembre lors de ma deuxième visite, un changement assez radical s'était opéré. On manifestait une très grande inquiétude quant à l'avenir du Canada advenant la séparation du Québec. Lors de ma troisième visite à travers le pays, il y a de ça deux mois à peine, j'ai remarqué que cette inquiétude était plus manifeste encore et que les gens étaient anxieux de faire tout ce qu'ils pouvaient afin d'éviter l'effritement ou l'éclatement du Canada.

Le reste du Canada est-il bien au fait des problèmes socio-politico-économiques du Québec?

PANET-RAYMOND — Mon impression est que l'information diffusée à l'extérieur du Québec sur la situation québécoise est souvent tronquée et parfois un peu faussée. D'une part, les gens se fient aux manchettes qui ne reflètent pas toujours la situation et d'autre part, les reportages et analyses ne peuvent reproduire certains aspects de la situation faute d'espace ou de temps. De plus, les habitants des autres provinces canadiennes ont également à se préoccuper de leurs propres problèmes régionaux. A titre d'exemple, dans l'Ouest canadien il y a certainement un attrait socio-économique assez fort dans l'axe nord-sud plus que dans celui ouest-est. Dans l'Ouest on répète souvent que le centre des décisions politiques et économiques pour l'ensemble du pays est concentré en Ontario et au Québec. Dans les provinces de l'Atlantique, à Terre-Neuve en particulier, la question du chômage vient en tête de liste des préoccupations régionales bien avant celle de la séparation du Québec.

Au même moment de présider à la bonne marche de la Chambre de Commerce du Canada vous avez également présidé un comité de la Chambre qui avait pour but d'étudier le niveau de compréhension et l'attitude des Canadiens face au bilinguisme. Qu'avez-vous découvert à ce niveau?

PANET-RAYMOND — D'abord et avant tout, les résultats de cette

LOÏSE PARÉ RELIET SES ÉCONOMIES



étude menée à travers le Canada par une commission de la Chambre qui groupait des représentants de toutes les provinces seront rendus publics dans quelque temps. Par ailleurs, je suis en mesure de révéler que nous avons eu la nette impression que la loi des langues officielles du gouvernement fédéral était tantôt méconnue, tantôt incomprise. Chacun semblait l'interpréter en fonction des commentaires recueillis dans les médias d'information ou auprès de certains groupes qui ne rendaient pas justice à la loi et à ses objectifs. Nos rencontres avec divers organismes régionaux du Canada nous ont permis d'apporter un éclairage sur cette loi et dans plusieurs cas nos échanges de points de vue ont permis à certaines personnes de se raviser quant à cette loi, à ses objectifs et aux intentions du gouvernement central.

Dans un autre ordre d'idées, pourriez-vous identifier les principaux problèmes qu'affronte présentement l'industrie des pâtes et papiers au Canada?

PANET-RAYMOND — Les problèmes sont nombreux. Selon moi, le plus important est sans aucun doute celui de la position concurrentielle que notre industrie des pâtes et papiers doit maintenir face à ses concurrents étrangers, surtout ceux des Etats-Unis. C'est le problème de l'heure auquel nous tentons sans cesse de trouver une solution qui est loin d'être facile lorsque les concurrents étrangers, comme c'est le cas dans le Sud des Etats-Unis, bénéficient d'un avantage marqué sur nous dans le domaine de la productivité. Au deuxième titre des problèmes, il faudrait ranger la diminution évidente du taux d'accroissement de la demande surtout en ce qui a trait au papier journal. Ce phénomène se traduit depuis quelque temps déjà par une réduction du régime de production de nos usines canadiennes allant parfois jusqu'à des fermetures temporaires. Un autre problème de taille avec lequel nous devons composer se situe au niveau du climat d'investissement qui règne au Canada. Sans un climat serein et propice aux investis-

sements, il est bien difficile pour l'industrie de pourvoir à ses besoins d'entretien et d'accroissement de capacité. Finalement, il faut parler de la stabilité des relations patronales-syndicales. La nature de ces relations a beaucoup d'influence sur les investissements de capitaux. L'an dernier, en 1976, le Canada s'est classé au deuxième rang des pays de l'Ouest pour le nombre d'heures et de jours perdus pour des conflits de travail. Seule l'Italie nous a devancé à ce chapitre. Ce n'est certes pas un record enviable qui puisse être propice à inviter les investisseurs à nous privilégier.

Au nombre des contraintes sociales imposées à l'industrie depuis quelques années, le besoin d'assainir l'environnement se manifeste sans cesse. S'agit-il d'un souci prioritaire pour l'industrie?

PANET-RAYMOND — L'assainissement de l'atmosphère, des eaux ou de toute autre forme de dépollution fait l'objet de préoccupations constantes de la part de l'industrie. Toutefois, tout ce qui a été fait et sera fait, est encore une fois lié à des données économiques, à une question de temps et de disponibilité de moyens techniques appropriés. De plus, il faudra que le législateur comprenne que chaque cas, chaque usine ou chaque installation industrielle est particulière en ce qui a trait à l'implantation des programmes d'assainissement.

A quoi attribuez-vous la diminution du taux de croissance de la demande de papier journal fabriqué au Canada?

PANET-RAYMOND — Nous avons établi que nos principaux concurrents sont les producteurs du Sud des Etats-Unis ou les coûts de production et de transport sont nettement inférieurs aux nôtres. Ajoutez à cela un degré moindre de confiance que nous témoignons nos clients américains et on en arrive au phénomène que les producteurs canadiens ont perdu leur statut de fournisseurs privilégiés à la faveur des concurrents américains. En d'autres termes, les éditeurs américains vont d'abord utiliser la production des usines des

Etats-Unis avant de demander aux producteurs canadiens de combler leurs besoins. Il arrive donc que tout ralentissement aux Etats-Unis a une influence défavorable sur la production canadienne de papier journal et c'est ce qui explique en partie les ralentissements de production, voire les fermetures temporaires de certaines usines au cours des dernières années.

Pourriez-vous dresser pour les lecteurs du Papetier un bilan de votre mandat d'un an à la présidence de la Chambre de Commerce du Canada?

PANET-RAYMOND — Je résume le tout en deux principaux points. D'abord, il y a la question des relations entre les trois grands secteurs de l'économie soit l'Etat, le monde du travail et le milieu des affaires. J'ai pu assister à une intention assez manifeste, à tous les niveaux ou presque, des trois secteurs, de faire une consultation tri-partite plus suivie. Bien sûr, il ne s'agit que d'un début, beaucoup reste à accomplir, mais je crois que nous avons fait un pas dans la bonne direction. Ici, je peux faire allusion à de nombreuses rencontres Etat-syndicat-patronat au niveau national ou du sommet économique réunissant les grands agents du développement économique du Québec. Il est important que ces relations se fassent à tous les paliers, même au niveau de certaines régions. L'identification conjointe ou individuelle des problèmes, la recherche en groupe ou seul des solutions à ces problèmes et la mise en commun des expériences de ces trois secteurs ne peut que déboucher sur une amélioration de l'économie canadienne et québécoise favorable à tous. Par ailleurs, au cours de mon mandat j'ai assisté à un revirement assez prononcé de l'attitude des Canadiens face à leur pays. En plus des problèmes particuliers du Québec et des autres provinces, les Canadiens semblent souhaiter que certains changements profonds et majeurs soient apportés afin de donner une nouvelle impulsion au Canada et à ses habitants.

Le CRSSS cristallise l'énergie créatrice

par Christianne Laforge

CHICOUTIMI — Le CRSSS joue un rôle de plus en plus déterminant dans la planification et le développement des services sociaux et de santé.

Bénéficiant de la politique de décentralisation des pouvoirs du ministère des Affaires sociales le Conseil régional de la santé et des services sociaux devient un interlocuteur privilégié pour les services régionaux et pour le ministère.

Anticipant déjà de ce rôle accru qui devrait se préciser par le projet de loi no 10, le CRSSS a amorcé plusieurs interventions et mis sur pieds quelques commissions administratives.

Donnant une conférence de presse à Chicoutimi, le président du conseil, Louis-Philippe Thibault et son directeur général, Gilles Dufault envisagent cet accroissement de leur pouvoir comme un agent d'équilibre entre les services régionaux et le MAS.

Parmi les interventions effectuées par le CRSSS, il y a le dépôt d'une requête pour la création d'une commission administrative régionale des soins prolongés. Ce geste fait suite à la protestation des hôpitaux de la région suite à leur renouvellement de permis. Lequel permis détermine la capacité et la vocation de chaque centre. Cette année ils ont été donnés sans consultation aucune avec les centres concernés, or ces permis modifient pour la prochaine année les capacités de ces centres.

Le CRSSS, comprend que les motifs du MAS sont l'augmentation des lits pour malades chroniques dans une optique gouvernementale considérant les soins prolongés comme une priorité. Cependant, le manque de

consultation peut éventuellement permettre des modifications qui ne soient pas adaptées à la réalité régionale. En ce sens, la création d'une commission aurait le pouvoir d'émettre les permis tout en étant plus au fait des besoins réels.

Le pouvoir déjà acquis, qu'est la gestion des dépenses des centres hospitaliers, a permis au CRSSS de s'engager vis-à-vis certains centres à accepter des dépenses. Le total de ses engagements est de \$432,443 sur un budget de \$530,000.

Les programmes concernant les projets des centres d'accueil, du CSS et des CLSC ont bénéficiés d'une somme de \$182,867 sur un budget de \$355,369.

M. Gilles Dufault a précisé que pour les années à venir il n'était pas question de créer de nouveaux CLSC, mais de consacrer les sommes nécessaires à l'amélioration de ceux existants.

La création d'une buanderie communautaire figure parmi les projets soumis au MAS par le CRSSS. Cette buanderie devrait desservir l'hôpital de Chicoutimi et certains autres établissements de la région. Erigée au coût de \$2 millions, cette buanderie pourrait entretenir 3,200,000 livres de linge par année.

Elle serait administrée par les établissements clients. A ce sujet, les centres hospitaliers devraient être incessamment consultés. Ce projet a été agréé par le MAS.



M. Louis-Philippe Thibault président du CRSSS.

En cas de coups durs... A Roberval on est toujours prêt

ROBERVAL — La ville de Roberval possède un plan de mesures d'urgence municipales pour parer à un désastre quelconque, une catastrophe, un phénomène qui "sort du cadre normal de la vie" en somme. Il a été présenté et expliqué au maire de la municipalité et aux différents responsables des mesures d'urgence, par M. Jacques Duperré, agent de liaison pour la Protection civile, hier soir, à l'hôtel de ville de Roberval.

"La ville de Roberval, en période normale, est desservie par divers services qui répondent à ses besoins: police, pompiers, administration, réparation de l'aqueduc, entretien des rues... etc. Le plan des mesures d'urgence en cas d'un désastre, vient renforcer ces services et ajoute des services inexistant. Il s'occupe de faire des exercices, des scénarios pour sensibiliser les autorités municipales et prodigue gratuitement des cours dans les divers secteurs du plan lorsqu'on le demande." Telle est la définition du plan qu'a fournie M. Duperré au représentant du Quotidien, en demandant de préciser qu'un "tel plan pour une municipalité ne coûte pas un sou".

Gratuitement

En effet, de préciser M. Duperré, les municipalités en se prévalant des législations fédérales "Décret sur la planification des mesures d'urgence civiles no 1041", et provinciales "La loi de protection civile SRQ 1964, chapitre 53", peuvent adhérer à un tel programme gratuitement. En outre, en cas de catastrophe, les gouvernements provinciaux et fédéraux paient le coût des dégâts: 86% pour le premier et la balance pour le second.

Inondation

Dans le document qui a été conçu, selon les possibilités de désastres propres à la nature et la géographie de Roberval, et par les gens du milieu et de la Protection civile, on note, en premier lieu, les possibilités d'inondation, de conflagration, de pannes d'électricité, pluies diluviennes, ouragans, tornades... etc.

Par rapport à une telle situation, le plan présente l'organigramme des personnes responsables dont le coordonnateur, en occurrence M. Robert Gagné, le gérant municipal, les différents responsables des divers services et en quoi consiste leur fonction, un inventaire des édifices publics pouvant être utilisés, la liste des groupements sociaux susceptibles d'apporter leur secours et les "ententes entraides".

Ententes avec le secteur privé

Au chapitre des services, plusieurs s'ajoutent aux services municipaux existants, selon la définition énoncée au début. On compte ceux des communications, de la main-d'oeuvre, du ravitaillement, de la radioprotection, du sauvetage, des services sociaux, de la santé et du transport.

Ces services profiteront de l'aide, dans le document on parle d'entente entraide, de services privés qui ont promis leur collaboration "par écrit". Sans pouvoir tous les mentionner, pensons aux grandes organes d'information comme CKRS, CHRL, Le Quotidien, l'Etoile du Lac et plusieurs imprimeries locales. Au chapitre du sauvetage, le Club de motoneiges Passe-Partout, le Club de plongée sous-marine Otane. Sur le plan technique, le contracteur robervalois M. Benoit Bonneau, accordera son aide tandis qu'au niveau de la santé, des accords ont été conclus avec l'Hôtel-Dieu de Roberval, l'Ambulance Saint-Jean de même que la Commission scolaire Roberval qui fournirait les locaux des écoles Sainte-Angèle et Notre-Dame. Autobus Roberval Limitée, Autobus scolaire Guy Neron et l'Association québécoise des camionneurs en vrac assureraient le transport en cas de sinistre.

De plus, au cours de la présentation du plan, M. Duperré a soutenu qu'un tel plan permettait d'entrer très facilement en contact, toujours dans une situation de désastre naturellement, avec les divers ministères concernés et d'acheminer, par conséquent, les secours et l'aide nécessaires plus rapidement.

Blanc comme neige

par Guy Bergeron

JONQUIERE — La commission de police du Québec vient de blanchir les policiers Norbert Lessard et Bertrand Emond, d'accusations de cruauté et de dureté à la suite d'un coup de feu qui a atteint M. Luc Bouchard, de Jonquière, lors de son arrestation, le 7 juillet 1975, par les deux policiers.

Le juge Jean Drouin, dans un jugement, soutient que la conduite des policiers Lessard et Emond ne

fut aucunement empreinte de cruauté ni de dureté mais au contraire qu'elle était en tout point conforme à ce que leur imposaient dans les circonstances, leurs devoirs et leurs charges.

C'est donc dire que la commission ne retient aucun blâme contre les agents Lessard et Emond.

L'enquête avait eu lieu en public le 24 mai dernier.

Il avait fallu trois séances pour entendre les témoins tant de la poursuite que de la défense.

JULES LAROCHE INFORME SES ELECTEURS

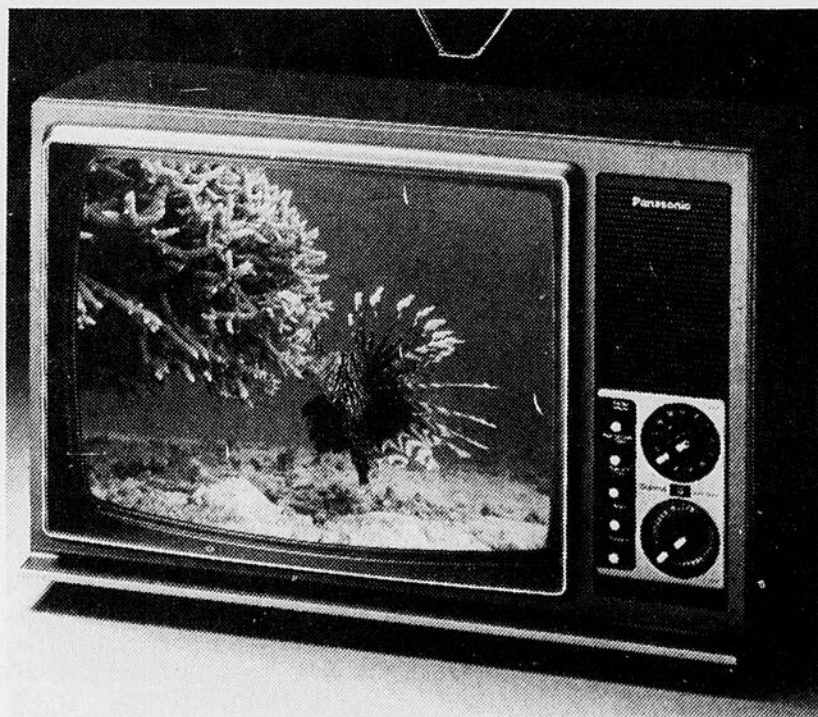
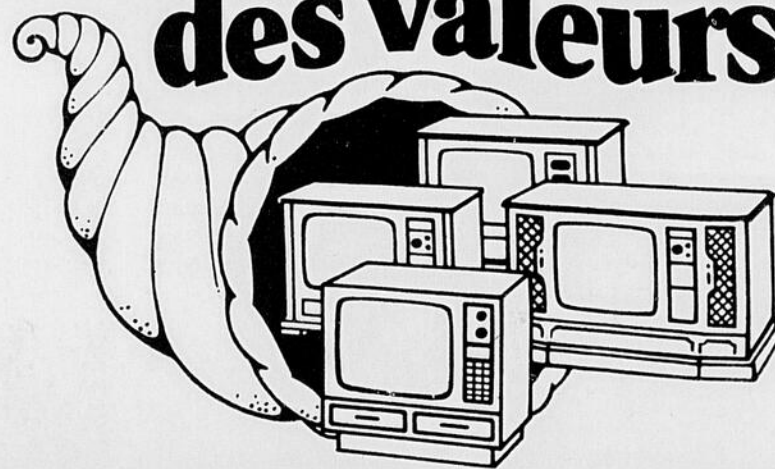


Le conseiller Jules Larouche est heureux de rendre visite à tous ses électeurs, en tenant des réunions dans différents secteurs du quartier no 2, afin de les informer des réalisations passées et des nouveaux projets pour les quatre prochaines années.

(Annonce payée par l'organisation Jules Larouche).

Le système métrique — c'est SI simple

Panasonic Féerie automnale des valeurs



CT 900 C
COULEUR 20" SPECIAL \$549⁰⁰



PC-2671
LE CARTIER COULEUR 26" SPECIAL \$879⁰⁰



PC-2669
LE GATINEAU COULEUR 26" SPECIAL \$749⁰⁰

36 mois de garantie sur nos téléviseurs

Lampe-écran pièces et main d'oeuvre. Voyez votre détaillant Panasonic pour de plus amples informations.

Panasonic

gagnon FRERES

MEUBLES DE VOTRE LOCALITE

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

PONT DE VAL-JALBERT

Le nouveau pont érigé à la hauteur du village-fantôme de Val-Jalbert est maintenant ouvert à la circulation sur la route 169, entre Chambord et Roberval. Les automobilistes doivent encore user de prudence dans le secteur en question, puisque les travaux ne sont en fait pas encore complétés, spécialement au niveau de la chaussée laquelle n'a pas encore reçu son pavage en asphalte. Evidemment, la réalisation de ce nouveau pont apportera désormais une amélioration très sensible au niveau de la qualité de la route entre Roberval et Chambord et complètera les travaux d'amélioration apportés, il y a quelques années, dans l'Anse de Roberval.

INVENTION

Un inventeur yougoslave, Pera Rankov, a mis au point un système qui permet d'utiliser les courants d'air dans les cheminées pour obtenir suffisamment d'électricité pour un usage domestique. M. Rankov, originaire de Novi Sad, a fait breveter sa trouvaille en Italie.

Le principe consiste à emplir des fûts sans fond ou sans couvercle sur une hauteur de sept mètres. Le courant d'air fait tourner une hélice qui actionne un générateur. Mais, encore, faut-il procéder à de savants calculs pour déterminer le maximum d'efficacité.

L'installation du système revient à 70.000 dollars (\$3.500), un investissement qui permet de combiner le charme de l'âtre à la satisfaction de ne pas payer son électricité. La Suisse et les Etats-Unis sont intéressés par l'invention.



GAGNANTS DU LYS D'OR

Il s'en est fallu de peu pour que l'entreprise Albert Perron Incorporée de Saint-Prime, fabricant de beurre et de fromage reconnu jusqu'en Europe pour la haute qualité de son Cheddar, se classe parmi les gagnants du "lys d'or", symbole d'excellence pour les produits laitiers décerné annuellement par le ministère de l'Agriculture du Québec. C'est au cours d'un banquet, tenu en fin de semaine dernière sous la présidence du ministre Jean Garon, que les fabricants des huit catégories de produits primés ont reçu une plaque à l'effigie du lys d'or et un chèque de \$1.000 octroyés par le Service des produits laitiers du MAQ. Les consommateurs québécois devraient bientôt retrouver le symbole du "lys d'or" sur l'emballage des produits vainqueurs dans les catégories suivantes: le beurre, la crème glacée, le fromage cheddar, le fromage cottage, les fromages spéciaux, le lait nature, la poudre de lait écrémé et le yogourt. Ainsi, dans le domaine du beurre, comprenant 48 participants, la maison Albert Perron de Saint-Prime a conservé une troisième place (c'est Lactantia Ltée de Victoriaville qui a terminé en tête), tandis qu'au niveau du fromage cheddar elle obtenait une deuxième place, derrière la Laiterie Etchemin Incorporée.

VOS DROITS

Conducteurs d'automobiles

La loi prévoit que vous devez montrer votre permis de conduire et l'enregistrement de l'auto sur demande d'un agent de police.

Vous devez vous soumettre à l'épreuve de l'ivresse sur demande d'un policier; même dans ce cas vous avez le droit le plus strict de communiquer avec un avocat et de lui parler, s'il est disponible, avant de vous soumettre à l'épreuve.

Vous pouvez obtenir gratuitement la brochure intitulée: "Quoi faire?", en écrivant au: Service de l'information, Commission des services juridiques, C.P. 123, Succ. Desjardins, Montréal.

(En collaboration avec la Commission des services juridiques)



AU PROFIT DU SCOUTISME

La chorale Aquilon d'Alma, un chœur de chant formé de 53 membres et dirigé par M. Paul Gagnon, donnera un spectacle samedi soir, à 20h30, à l'auditorium de l'école Charles-Gravel, à Chicoutimi-Nord, au profit du 19e groupe scout du quartier Nord, qui en est à sa première année d'opération. Après une absence de cinq ans, le scoutisme a renoué au quartier Nord, grâce au travail bénévole de trois couples: M. et Mme Maurice Fleury, M. et Mme Gilles Bergeron et M. et Mme Adrien Tremblay. Actuellement, le mouvement compte 26 membres dont l'âge varie de 9 à 11 ans inclusivement. Il occupe un local aménagé au sous-sol du chantier du Père Alex. Avec les profits du spectacle de samedi soir, le comité d'administration espère organiser différentes activités au cours de la saison. D'autre part, les mêmes personnes bénévoles envisagent de former, dès l'an prochain, un groupe d'éclaireurs.

FAMILLES MONOPARENTALES

L'Association des familles monoparentales de Chicoutimi est présidée par Simone Houde, et non pas Suzanne comme le mentionnait notre chronique "Fourre-tout" de vendredi dernier. D'autre part, ce groupement tiendra son assemblée mensuelle, le mardi, 1er novembre, à l'heure habituelle, au local de l'Action catholique, situé au 114 est, rue Racine, à Chicoutimi. Evidemment, tous les membres de l'association doivent se faire un devoir d'y assister.

L'HALLOWEEN

Dimanche, on fêtera l'Halloween à la salle des Mooses d'Arvida (route 170) et, évidemment, tous les membres y sont conviés pour 20h00, en compagnie de leurs amis qui pourront également participer. Une seule obligation pour les participants: être costumés de façon appropriée à la soirée. Aussi, il y aura de la danse, de l'amusement et les plus beaux costumes vaudront des prix à ceux qui les porteront.

SURVEILLEZ L'ETIQUETAGE DES VIANDES

Conformément au règlement sur les aliments en vigueur depuis 1975, les détaillants de viande ou de produits carnés sont tenus de donner à leur clientèle certains renseignements sur les produits offerts. Ainsi, dans le cas de viande importée destinée à être utilisée dans la préparation de boeuf haché, on doit s'attendre à trouver sur l'étiquette le pays d'origine et la description de la marchandise. Pour respecter le règlement, l'étiquette ou l'affiche qui doit être apposée pourrait se lire comme suit: "Notre boeuf haché ordinaire ou mi-maigre est préparé à partir de morceaux désossés, frais ou surgelés. La viande surgelée peut provenir du Canada, de l'Australie ou de la Nouvelle-Zélande." La direction générale de l'inspection des aliments du ministère de l'Agriculture du Québec a fait parvenir une directive en ce sens à tous les responsables d'établissements faisant la vente au détail de viande ou de produits de viande. Le consommateur a droit à ses renseignements et ne doit pas hésiter à les exiger de son boucher.

UN RAPPEL

Nous rappelons, à l'intention de ceux qui l'auraient oublié ou qui ne seraient pas au courant, que c'est ce soir, le souper-causerie mensuel du Club Québécois, à 18h00, au restaurant du CREPS d'Alma. La conférencière sera Mme Solange Chaput-Rolland, membre du comité Pépinière-Roberts.



AU CLUB NAUTIQUE

M. Marcel Lessard, ministre de l'Expansion économique régionale et député du comté de Lac-Saint-Jean aux Communes, sera conférencier devant les membres du Club nautique de Chicoutimi-Nord et leurs invités, le dimanche, 30 octobre, à 9h30, dans le cadre du déjeuner mensuel des membres du club.

DEBARCADERE A TADOUSSAC

Dans le cadre du programme de création d'emplois mis de l'avant par le gouvernement du Québec, M. Lucien Lessard, ministre des Transports et député du comté de Saguenay, annonce la construction prochaine d'un nouveau débarcadère sur le Saguenay, à Tadoussac. Bien que la traverse Baie Ste-Catherine/Tadoussac soit l'une des plus importantes de tout le système des traversiers au Québec par le trafic qui y transite, les usagers ont eu plus d'une fois à se plaindre des interruptions répétées de service, consécutives au mauvais état des infrastructures fédérales existantes. Ces interruptions contraignaient les usagers à faire un détour de 125 milles par Chicoutimi, perturbant ainsi les échanges tant sociaux qu'économiques des régions desservies. Évaluée à plus de \$7 millions, cette construction débutera au printemps prochain pour se poursuivre durant toute l'année.

PEAU NEUVE

"Protégez-vous", bulletin mensuel de l'Office de la protection du consommateur, a fait peau neuve pour se transformer en un magazine d'information du consommateur québécois. A partir d'un simple feuillet en avril 1973, le bulletin de quatre pages a graduellement évolué en une publication de huit et puis de 20 pages, pour en arriver dernièrement à une brochure imposante. C'est aujourd'hui un magazine de 36 pages qui est présenté à toute la population consommatrice. Dès son apparition en 1973, le bulletin a connu un immense succès, tirant à environ 4.000 exemplaires. En 1977, les dernières statistiques démontrent que "Protégez-vous", tire à 163.771. De plus, le contenu de "Protégez-vous" a connu une évolution remarquable. Traitant au tout début de sujets sommaires du monde de la consommation, il s'est complètement transformé pour présenter des analyses structurées et approfondies de faits réels et vécus par les consommateurs. A partir des prochains mois, il publiera des résultats de tests faits sur différents produits. Le nouveau magazine "Protégez-vous" publiera 10 numéros par année et il est gratuit. Les gens intéressés peuvent s'y abonner en écrivant au 189, rue Saint-Dominique, à Jonquière, ou en téléphonant au 547-5741.



MANIAQUE DES BIJOUX

Elvis Presley était un véritable maniaque des bijoux, affirme son joaillier et ami, Lowell Hays, qui lui a vendu entre \$500.000 et \$700.000 de pierres précieuses pendant les quatre années précédant la mort du chanteur, le 16 août dernier. Il adorait s'asseoir sur son lit entouré de ses bijoux, raconte M. Hays, précisant qu'il arrivait au chanteur de lui commander à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit des bagues serties de diamants spécialement taillés. Elvis Presley obligea une fois M. Hays à ouvrir un de ses coffres à 1 heure du matin et à monter un diamant de 11 carats et demi sur une bague destinée à sa fiancée Ginger Alden. A 8 heures du matin, la bague était prête. Coût: \$50.000, sans compter une automobile de luxe à titre de gratitude. Elvis était très généreux, déclare M. Hays.

BERCETHON

L'Association des paraplégiques du grand Jonquière organise, pour le 5 novembre, un bercethon destiné à assurer la cueillette de fonds. Les bercethons, qui seront commandités par la population du secteur, évolueront de 9h30 à 21h30, au sous-sol de l'église Saint-Georges. Evidemment, les gens qui seraient disposés à commander un ou plusieurs bercethons pourront transmettre leurs noms en communiquant avec M. Jacques Simon, à 547-6833, ou Mme Brigitte Boivin, à 547-4298.

METEORE GEANT

Une gigantesque boule de feu, que l'on pense être un météore, a été vue récemment dans le ciel du Texas, de la Louisiane, de l'Arkansas et du Missouri, mais les autorités de ces Etats ont apporté des témoignages contradictoires sur le phénomène (désintégration dans l'air ou arrivée au sol).

L'objet géant, qu'un témoin oculaire texan affirme être "aussi volumineux qu'une maison", a fait sensation lorsqu'il a été vu, évidemment en soirée.

Un porte-parole de l'armée de l'air américaine, à Omaha, dans le Nebraska, a déclaré que les radars du commandement stratégique de l'air avaient détecté l'objet, mais a refusé de spéculer sur sa nature. "Il s'agit incontestablement d'un météore", a déclaré un porte-parole de l'observatoire de Fort Davis, dans le Texas. "Lorsqu'un météore atteint cette taille et cette brillance il est certain de parvenir au sol intact."

Pour sa part, le colonel Gary Gosdin, le porte-parole de la base aérienne de Sheppard à Wichita Falls, au Texas, a déclaré que l'objet s'était consumé dans l'espace.



SA PROPRE PHOTO

Ce garçonnet pose pour lui-même... car, il est à la fois le photographe et le modèle. Il s'agit en fait d'une expérience tentée par le photographe David Attie et la photo de ce jeune Russe en est le résultat. En effet, Attie a placé une caméra devant un miroir et le garçonnet a su, par la suite, tirer profit de l'idée. Cette photographie apparaîtra d'ailleurs dans "Photography Annual 1978".

(Téléphoto PA)

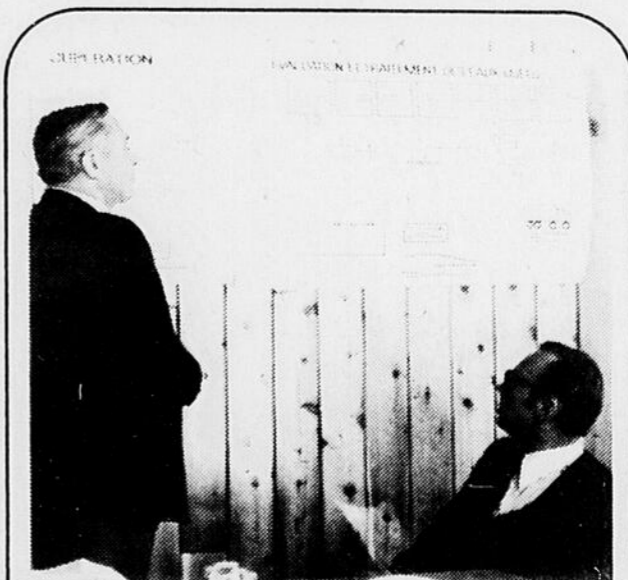
COLLOQUE POUR LES COMITES D'ECOLE

Les membres élus des comités d'écoles de la Commission scolaire de Chicoutimi vivront un colloque organisé à leur intention, les 28 et 29 octobre.

Le thème de cette rencontre sera "Tous ensemble".

Les activités prévues permettront aux participants de vivre des ateliers sur le travail en groupe, pour en arriver à fixer un plan d'action et à le poursuivre, en fonction de leurs attentes.

La Commission scolaire de Chicoutimi répond ainsi à une recommandation formulée dans le rapport du président des comités d'écoles, en juin dernier.



CHEZ DONOHUE

Le directeur de la nouvelle usine Donohue de Saint-Félicien, M. Marcel Beaudoin (à gauche), était évidemment parmi les dirigeants de l'entreprise qui ont reçu, cette semaine, le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Marcel Lessard, lequel visitait alors les chantiers de construction de la Donohue. M. Beaudoin explique ici les caractéristiques de l'équipement industriel qu'on installe dans l'usine en voie de parachèvement. On peut voir, à droite sur la photo, un représentant de BC Forest Products, M. John Frisch.

RENDEZ-VOUS

JONQUIERE

Amis du Foyer — Les amis du Foyer des années d'Or de Kenogami organisent pour aujourd'hui, de 14h00 à 16h00, à la salle des Chevaliers de Colomb, rue Nelson, Kenogami, un the musical. Artiste invité: Jean-Marc Morin. Pour informations: 542-4832 ou 542-6495.

Bazar — Il y aura Bazar au sous-sol de l'église Saint-Raphaël de Jonquière, aujourd'hui, de 14h00 à 16h00, organisé par le mouvement du MFC de la paroisse. Bienvenue à tous. Heures pour jeudi, de 13h30 à 21h00, et pour vendredi, de 13h30 à 21h00.

ALMA

Kiwanis — C'est ce soir, à 18h00, au restaurant "Chez Germain", que les membres du club Kiwanis d'Alma tiennent leur souper hebdomadaire.

QUÉBEC EN BREF

Rumeurs au sujet de Lévesque démenties

PARIS (Reuter) — Un porte-parole de M. René Lévesque a démenti que le premier ministre québécois soit arrivé en France plus d'une semaine avant le début de sa visite officielle pour y rencontrer les deux membres du Front de libération du Québec FLQ qui y ont recherché l'asile politique après l'enlèvement de M. James Cross en 1970.

"Ce n'est pas sérieux. Ce n'est pas fondé", a-t-il déclaré mardi soir.

Les deux membres du FLQ impliqués dans le kidnapping du commissaire britannique au commerce, Jacques et Louise Cossette-Trudel, ont écrit le mois dernier à M. Lévesque pour lui faire part de leur désir de retourner au Québec.

Le premier ministre québécois avait quitté discrètement Montréal lundi soir. Il effectue actuellement en France, selon son porte-parole, une visite de caractère strictement privé.

Sa visite officielle de trois jours ne commence que le 2 novembre.

Communiqué français

PARIS — Le ministère des Affaires étrangères de France a publié le communiqué suivant en vue de la visite officielle dans ce pays du premier ministre québécois René Lévesque:

"Les journalistes français et étrangers de la presse écrite et audiovisuelle titulaires d'une carte professionnelle française qui souhaitent obtenir leur accréditation pour la visite officielle en France de S.-E. M. René Lévesque, premier ministre du Québec, du 2 au 4 novembre 1977, sont priés de déposer leur demande d'accréditation de toute urgence au service de presse du ministère des Affaires étrangères, 37 quai d'Orsay, à l'attention de Mlle Dupré, bureau 22.

"La demande d'accréditation devra être établie par l'organisme de presse auquel appartiennent les journalistes, comporter obligatoirement le numéro de leur carte professionnelle et être accompagnée d'une photographie.

"La demande des envoyés spéciaux devra obligatoirement être présentée par l'intermédiaire de l'ambassade dont relève l'organisme de presse qu'ils représentent. Les inscriptions seront closes le vendredi 28 octobre à 12h00."

Un prix juste et acceptable

QUEBEC (PC) — Le gouvernement paiera "un prix juste, acceptable pour le Québec et pour l'entreprise", a déclaré hier le ministre des Richesses naturelles, M. Yves Bérubé, en parlant de l'acquisition de la compagnie minière Asbestos Corporation.

En réponse à une question du député libéral d'Outremont, M. André Raynaud, M. Bérubé a révélé qu'aucune évaluation du coût ne pouvait être avancée pour le moment puisque cette évaluation doit se faire de concert avec l'entreprise.

Interrogé par la suite sur l'origine des fonds devant servir à créer la Société nationale de l'amiante, M. Bérubé a répondu que le gouvernement devra recourir à des extras budgétaires.

"Comme n'importe quelle autre société d'Etat, a-t-il dit, il s'agit là d'investissements du gouvernement dans de la production rentable."

M. Bérubé a rappelé par ailleurs qu'il ne s'agit pas de nationaliser, dans le cas d'Asbestos Corporation, mais d'un achat de gré à gré.

Accusations en marge de la prise d'otages

MONTREAL (PC) — La police de la CUM a annoncé, mardi, qu'un individu détenu en rapport avec la prise de 17 personnes comme otages, lundi, dans une banque de la métropole, comparaitrait mercredi.

Le drame a débuté lorsque l'individu a fait irruption dans une succursale de la Banque canadienne nationale, dans le quartier Rosemont, et s'est terminé six heures plus tard quand il a libéré saine et sauve la dernière des quatre personnes qu'il avait emmenées en automobile en fuyant les lieux du crime.

Ce sont des policiers en patrouille qui ont surpris le voleur au moment où il était dans la banque.

Selon le directeur de la police, M. Henri-Paul Vignola, on a retrouvé sur le suspect, qui avait réussi à dérober quelque \$122,000 une lettre dans laquelle il demandait aux autorités d'aviser son frère des "circonstances de ma mort".

Selon le lieutenant-détective Carlo Rossi, qui a parlé avec le suspect, celui-ci lui a affirmé qu'"il ne s'agissait pas d'une tentative avortée de vol à main armée".

Les policiers ont également mis la main sur une carabine de calibre 30-30 à canon scié de même que des munitions.

Gros Cacouna

QUEBEC (PC) — Le gouvernement du Québec n'a été ni consulté ni même averti par le fédéral au sujet de la réalisation d'un port régional à Gros Cacouna, a fait savoir hier le ministre québécois des Transports, M. Lucien Lessard.

Il s'agit du projet annoncé en fin de semaine à Rivière-du-Loup par les ministres Jeanne Sauvé et Otto Lang, projet de \$12,5 millions qui doit être réalisé sur une période de quatre ans à compter de cet automne.

Au député unioniste de Gaspé, M. Michel Lemoignan, qui voulait connaître la réaction officielle du gouvernement, M. Lessard a répondu qu'il valait mieux attendre pour savoir s'il s'agit d'une promesse électorale ou d'une décision véritable du gouvernement fédéral.

Victimes

BUCKINGHAM, Québec (PC) — Les corps de Mme Ginette Béland et de ses deux enfants, Eric, âgé de un an, et Thierry, âgé de trois ans, ont été découverts dimanche dans les ruines incendiées de la maison familiale, à Buckingham, à environ 30 kilomètres au nord-est d'Ottawa.

Les corps ont été découverts devant la cheminée de la maison. Une hache maculée de sang fut également retrouvée dans un hangar adjacent.

L'époux de Mme Béland, Claude, avait été tué dans un accident de la circulation, à Templeton, quelques jours plus tôt.

Parizeau voit l'avenir avec courage et fierté

MONTREAL (PC) — Le ministre des Finances, Jacques Parizeau, a invité hier les Québécois à aborder le débat constitutionnel avec l'idée que "la fierté d'être" ne compromet pas la prospérité.

"Essayons, à travers le grand débat qui est maintenant amorcé, de ne pas nous humilier. Tentons de ne pas aborder l'avenir dans la peur, la crainte des autres et la honte de nous-mêmes" a déclaré M. Parizeau alors qu'il prenait la parole devant la Chambre de commerce de Montréal.

Selon lui, il est grand temps de se débarrasser de cette "crainte des catastrophes" dans laquelle nous avons vécu longtemps.

"Depuis des années, a-t-il dit, on nous répète que nous ne sommes jamais aussi bien que quand nous

sommes tranquilles. Et être tranquille, cela veut dire accepter les règles du jeu dans l'avenir."

Malsain

Cette façon d'aborder la discussion constitue pour lui un danger très sérieux. Il est également un autre aspect de la discussion qu'il trouve malsain, celui de la tendance "humaine, compréhensible, mais combien déplorable" de dire n'importe quoi en pensant que plus c'est gros, plus c'est susceptible d'avoir de l'effet.

Il a notamment cité l'exemple de certaines affirmations exagérées portant sur la situation du chômage au Québec et d'articles de publications étrangères traitant des "risques d'antisémitisme du nouveau gouvernement".

Il y a je pense, même pour ceux

qui ont l'écorce dure, des limites à l'injure et qu'il faudra de temps à autre relever sous peine de voir sombrer le débat public."

Situation économique

M. Parizeau a consacré la première partie de sa conférence à faire le point sur la situation économique.

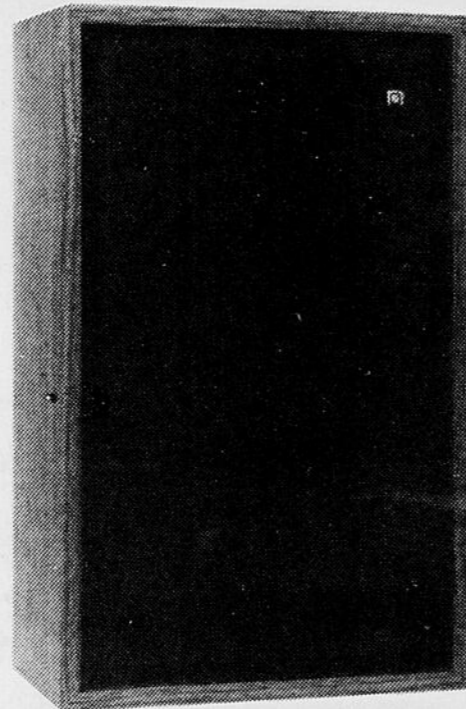
Il a d'abord souligné que le fait que le taux de chômage du Québec dépasse celui de la moyenne nationale n'est pas significatif de l'arrivée au pouvoir du nouveau gouvernement.

Il s'agit pour lui d'un argument "enfantin" car, a-t-il dit, on a déjà vu des écarts de même ordre depuis deux décennies, en 1960-1961 et en 1969-1970.



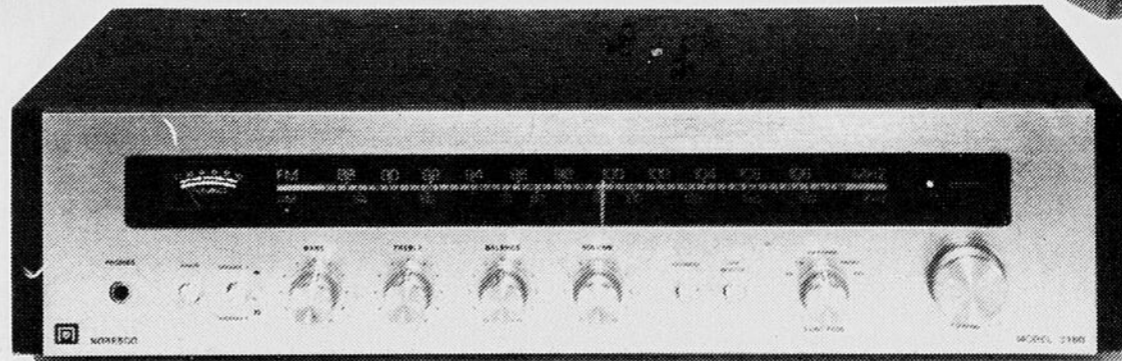
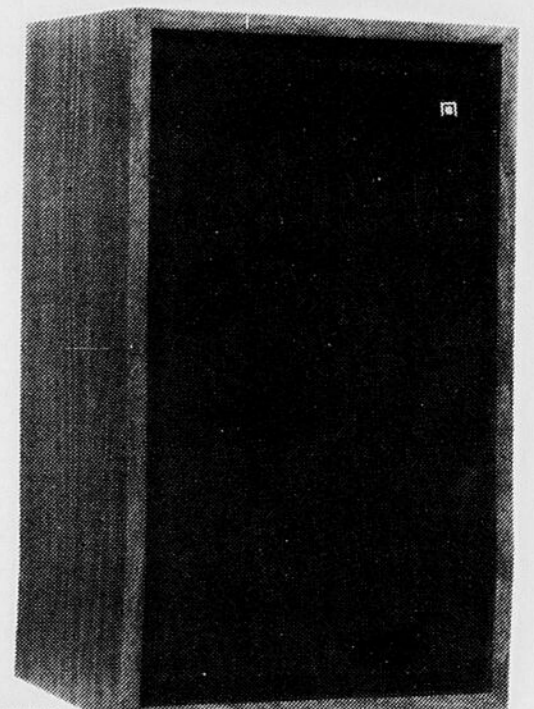
Jacques Parizeau

Composants
NORESCO
PUISSANCE GARANTIE



Ensemble comprenant:
AMPLIFICATEUR
#9180
COLONNES DE SON
#5180
TABLE TOURNANTE
#1225

\$369⁹⁵



NORESCO



gagnon FRERES

PARTOUT AU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN



GILLES TREMBLAY
A LA MAIRIE



LE 6 NOVEMBRE PROCHAIN **JE VOTE**

GILLES TREMBLAY



Les négociations se poursuivent

MONTREAL (PC) — En du Travail, les négociations présence de conciliateurs se sont poursuivies, hier, désignés par le ministère entre la direction du quoti-



SUSPENSE — Trois hommes, menottes aux poings, précèdent un pilleur de banque entouré d'employées de la succursale. Le jeune homme tenta sans succès de prendre la fuite dans une automobile, sous les yeux de centaines de curieux et de policiers lundi à Montréal. (Téléphoto de la PC)

Le gouvernement achète l'hôpital Reine-Marie

MONTREAL (PC) — Depuis hier, l'hôpital Reine-Marie, ouvert en 1945 par le gouvernement fédéral pour traiter les blessés de guerre, appartient officiellement au gouvernement du Québec.

Un accord vient d'être conclu en ce sens et en vertu duquel cet hôpital devient la propriété et la responsabilité administrative de la province de Québec. Il a été signé conjointement par le ministre des Affaires des anciens combattants, M. Daniel J. MacDonald, les ministres des Affaires sociales, le Dr Denis Lazure, et des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin.

Cet accord, qui prend effet le 26 décembre, entre dans le cadre de la politique du gouvernement fédéral portant sur la cession des hôpitaux.

L'entente prévoit que les anciens combattants admissibles pourront disposer en priorité de 55 lits dans les hôpitaux de Montréal pour le traitement des maladies aiguës. De plus, le personnel affecté obtiendra des conditions d'emploi comportant tous les avantages auxquels il a droit dans la fonction publique fédérale. Ce transfert assurera 450 lits additionnels dans la région de Montréal pour le traitement des maladies chroniques.

L'hôpital Reine-Marie accueillait ses premiers patients, des anciens combattants, au lendemain de la guerre,

en 1945, et assumait la responsabilité de dispenser des soins de première qualité aux hommes et aux femmes blessés au cours de leur service militaire ou atteints de maladie aiguës.

Au cours de son histoire, l'hôpital a joué un rôle de premier plan auprès des titulaires d'une pension de la région de Montréal qui ont été rendus invalides pendant la guerre.

Pour \$1 "c'est un"

Grâce à la direction de médecins compétents de Montréal, et plus tard à son association avec l'Université McGill et l'Université de Montréal, ce centre hospitalier spécialisé a joui dès ses débuts d'une réputation enviable, particulièrement par son travail d'avant-garde dans la réhabilitation des grands blessés de guerre.

La cession de l'hôpital Reine-Marie prendra effet le 26 décembre lorsque le ministère des Affaires des anciens combattants cédera le lot, les immeubles et les installations au gouvernement du Québec contre la somme d'un dollar.

La province recevra également du gouvernement du Canada une subvention en immobilisation indexable de \$9 millions en vue de la reconstruction des immeubles ou des installations.

dien La Presse et deux des 19 syndicats impliqués dans la grève qui empêche

aussi la parution du Montréal-Matin depuis plus de deux semaines. Ces rencontres ont permis aux journalistes du Montréal-Matin et aux employés de bureau de La Presse de continuer les pourparlers entamés la semaine dernière, lors d'une ronde de négociations intensives. Une déclaration d'un négociateur patronal, faite dimanche et voulant que l'employeur ne retourne pas à la table de négociation avant que les employés ne réitèrent leurs fonctions, n'a pas empêché les rencontres d'hier.

Et l'invitation patronale à retourner au travail n'a pas entraîné de changements d'attitude chez les syndiqués qui sont déterminés à ne pas rentrer au travail avant que ne soient signées les conventions collectives des 19 syndicats impliqués dans ce conflit—17 syndicats à La Presse et deux au Montréal-Matin.

On se souvient que la grève, déclenchée par les 200 journalistes de La Presse pour appuyer leurs revendications syndicales, dure depuis le 6 octobre dernier.

Quant aux rencontres qui ont eu lieu hier, on signale qu'elles ont d'abord réuni un conciliateur et chacune des parties séparément mais que, plus tard, elles ont permis aux deux parties de se rencontrer. Il est trop tôt pour savoir si des rapprochements ont eu lieu mais les rencontres doivent se poursuivre aujourd'hui et les journalistes de La Presse doivent participer à ces rencontres.

Rappelons que les conciliateurs ont été nommés il y a quelques semaines par le ministère du Travail qui avait reçu une demande de conciliation de la part du syndicat formulée le 29 septembre dernier. Les conciliateurs sont MM. Claude Defoy pour La Presse et Robert Chagnon pour le Montréal-Matin.

Messieurs

Promotion spéciale automne-hiver 77-78 sur les costumes pour hommes de marque Caesar et Jorge d'Al.

Bénéficiez d'un escompte de **25%**

sur l'achat de ces magnifiques costumes d'importations française et italienne se détaillant régulièrement

\$199⁰⁰ à \$309⁰⁰

Promotion valable pour 10 jours
Débutant vendredi le 21 octobre 1977.

boutique
PARADOXE ltée.

555, route 170, secteur Arvida, Jonquière, P.Q.
C.P. 490, G7S 4L1 — Tél.: [418] 548-3168 —

Le choix de Peoples



Petits détails qui font tout le charme..

Toutes simples et délicates, en or jaune de 10 carats, ces boucles d'oreilles constituent la touche de raffinement et d'élégance que tant de femmes recherchent. De bon ton en toutes circonstances, elles complètent à ravir les plus beaux ensembles. Et elles vous sont offertes par les bijoutiers-diamantaires Peoples à un prix tout aussi charmant.

Boucles rondes, carrées ou en forme de coeur, présentées en jolie boîte-cadeau. Les trois paires pour seulement **\$2995**

Le tout minutieusement choisi par
LES BIJOUTIERS-DIAMANTAIRES
PEOPLES*

pour ceux qui aiment le beau

VENTE D'AUTOMNE

Bottes pour hommes



En cuir, lacées, semelles en caoutchouc, relief antidérapant, couleur: brun noyer. Pointures: 7 à 11.

SPECIAL:
\$29⁹⁰

Bottillons pour adolescents et adolescentes



Modèles à lacer en cuir double de confortable peluche acrylique avec semelles durables, aspect crépe. Pointures: 5 à 9, pour adolescentes.

SPECIAL:
\$29⁹⁰

Pointures: 3 à 7. Pour adolescents.

Pantoufles pour dames

en cuir, modèle ouvert, air moule, talon weedge, couleurs: bleu, rose, grandeurs désassorties.

Valeur rég.: \$15.99 à \$16.99
SPECIAL
\$9⁹⁷



Bottes pour hommes

en cuir doublé peluche acrylique avec fermeture-éclair intérieure, couleurs: noir ou brun. Pointures: 7 à 11 ans.



SPECIAL:
\$24⁹⁰

Bottes en cuir

garçons doublés de laine avec fermeture-éclair, semelle aspect crépe couleur brune. Pointures: 3 à 6 ans.

SPECIAL:
\$19⁹⁷



gagnon
FRERES

406, RACINE E., CHICOUTIMI

VENTE D'AUTOMNE



406, RUE RACINE
CHICOUTIMI, 543-1501

3 JOURS SEULEMENT • **LES 27-28-29 OCTOBRE 1977** • Profitez de cette vente d'automne. Pour boucler votre budget de la saison.

<p>Caleçons longs Et camisoles thermales à manches courtes, pour hommes, 75% coton et 25% polyester, légèrement imparfaits. Prix sugg.: caleçon \$6.25 Camisole \$6.00</p> <p>SPECIAL: 3⁹⁹</p>	<p>Caleçons longs Et camisoles à manches courtes, pour hommes, 75% coton et 25% polyester, légèrement imparfaits. Tailles: S.M.L. Prix sugg.: camisole \$5.50 Prix sugg.: caleçon \$5.75</p> <p>SPECIAL: 2⁹⁹</p>	<p>Makinaws Pour hommes et jeunes gens, de très belle qualité, fabriqués de tissu 90% laine et 10% nylon, modèles avec 2 poches sur le biais, et 2 poches appliquées avec rabat, avec boutons. Prix sugg.: \$125.00</p> <p>SPECIAL: \$95</p>	<p>Lot de complets Pour hommes, modèles à 2 boutons avec ou sans veste, fabriqués de tissu polyester et laine, de très belle qualité. Prix sugg.: \$185.00 à \$210.00</p> <p>SPECIAL: 89⁹⁵</p>	<p>Vestons sport Pour hommes, véritable cuir, modèles à 2 boutons, poches appliquées à l'avant, revers larges et ouverture au centre, en arrière. Couleur: tan. Tailles: 38-40-44. Prix sugg.: \$200.00</p> <p>SPECIAL: \$135</p>
<p>Pantalons pour hommes Et jeunes gens, modèles à bas large, poches western, 100% polyester, lavables à la machine, choix de teintes et de grandeurs. Prix sugg.: \$27.00</p> <p>SPECIAL: 19⁹⁵</p>	<p>Chemises de toilette Pour hommes, manches longues, poignets simples, poche poitrine, fabriquées de tissu 60% coton et 40% polyester. Choix de couleurs et grandeurs. Prix sugg.: \$12.00</p> <p>SPECIAL: 8⁹⁹</p>	<p>Ensembles de ski De fond pour débutants, skis Nordic 76 ou 80, ou Visu Extra \$45.00. Bottes de ski en cuir Cheeta A-3, \$29.95. Fixations automatiques Pinso \$7.00. Batons bambou \$7.00. Prix sugg.: \$88.95</p> <p>SPECIAL: 49⁹⁵</p>	<p>Habits de ski De fond, Grass Hopper, pantalon et veste. Pour hommes, et dames. Prix sugg.: \$49.95 et \$59.95</p> <p>SPECIAL: 1/2 prix</p>	<p>Bottes de ski Alpin, marque San Marco Cristallo.</p> <p>SPECIAL: 59⁹⁵</p>
<p>Ensembles de ski De fond, pour enfants, skis Visu Start en bois, 150 à 170 cm. \$35.00, bottes en cuir Cheeta A-3, \$29.95. Fixations automatiques, Pinso \$7.00. Batons bambou \$7.00. Prix sugg.: \$78.95</p> <p>SPECIAL: 39⁹⁵</p>	<p>Chemises de chasse Dos doublé, pour hommes, couleur: rouge. Prix sugg.: \$14.50</p> <p>SPECIAL: 9⁹⁹</p>	<p>Manteaux pour dames 100% laine, style jeune, grandeurs: 13 à 20 ans. Couleurs: vert, noir, brun. Prix sugg.: \$135.00</p> <p>SPECIAL: \$105</p>	<p>Manteaux de cuir longs Pour dames, doublure détachable, grandeurs: 5/6, 7/8, couleur: cognac. Prix sugg.: \$200.00</p> <p>SPECIAL: \$125</p>	<p>Manteaux junior Avec foulard, grandeurs: 5 à 15 ans, couleurs: beige et gris. Prix sugg.: \$110.00</p> <p>SPECIAL: \$85</p>
<p>Lot de robes Pour dames, styles et grandeurs assortis.</p> <p>Réduites à 30% d'escompte</p>	<p>Gilets col roulé Pour dames, 100% acrylique, couleurs: blanc, noir, jaune, bleu pâle. Prix sugg.: \$10.00</p> <p>SPECIAL: 6⁴⁴</p>	<p>Jupes pour dames En Corduroy, 2 poches avant, couleurs: noir, navy, brun, beige. Grandeurs: 7 à 15 ans. Prix sugg.: \$20.00</p> <p>SPECIAL: \$14</p>	<p>Coordonnés en tweed Pour dames, jupe et veston, grandeurs: 5 à 13 ans, couleurs: brun, vert, gris. Veston \$24.00 Jupe \$19.00 SPECIAL: \$12 \$10</p>	<p>Gilets pour garçons 100% coton, col ordinaire, manches longues, modèles réguliers, teintes assorties, grandeurs: S.M.L., âges 8 à 16 ans. Prix sugg.: \$6.00 à \$8.00</p> <p>SPECIAL: \$5</p>
<p>Jeans Lee Pour garçons, modèle western, grandeurs tailles: 26-27, âges 14-16 ans. Prix sugg.: \$17.00</p> <p>SPECIAL: \$8</p>	<p>Pantalons pour garçons 100% polyester, lavables, modèle régulier, teintes: tan, bleu, brun, vert, marine. Prix sugg.: \$17.00</p> <p>SPECIAL: \$12</p>	<p>Chemises pour garçons En tricot ou coton, manches longues, teintes: bleu, rust, jaune, vert, beige. Prix sugg.: \$7.00</p> <p>SPECIAL: \$4</p>	<p>Gilets Col tombant, manches longues, pour fillettes. Polyester et coton, laver et sécher à la machine. Grandeurs: 4 à 14 ans. Couleurs: blanc, vert, jaune, marine, beige, rust. Prix sugg.: \$8.00</p> <p>SPECIAL: \$5</p>	<p>Blouses pour fillettes Manches courtes, manches longues, grandeurs 7 à 14. Couleurs assorties. Prix sugg.: \$11.00</p> <p>SPECIAL: \$6</p>
<p>Ensembles pour fillettes Pantalon et jupe, choix de couleurs, grandeurs: 7 à 14 ans, faciles d'entretien. Prix sugg.: \$24.00</p> <p>SPECIAL: \$16</p>	<p>Jupes-culottes Pour fillettes, grandeurs: 7 à 14 ans, velours cordé, couleurs: brun, vert, rust, noir. Prix sugg.: \$18.00</p> <p>SPECIAL: \$12</p>	<p>Flanelle Worsted En polyester, dacron et laine, pour jupes, costumes ou pantalons, teintes: gris, vert, mousse, brun, rouille, vert bouteille, marine et noir. Largeur 60"</p> <p>SPECIAL: 7⁹⁵ la verge</p>	<p>Quiana Imprimé de Marcel, blanc, de Paris, plusieurs en longueurs individuelles. Largeur 60"</p> <p>SPECIAL: 5⁹⁸ la verge</p>	<p>Sheen imprimé Avec une rayure d'argent (Lurex), pour blouses et robes du soir, importé de Paris. Largeur 60"</p> <p>SPECIAL: 5⁹⁸ la verge</p>
<p>Imprimés importés En tons foncés. Largeur 56"</p> <p>SPECIAL: 3⁹⁸ la verge</p>	<p>Corduroy A fines rayures, 80% polyester et 20% coton, teintes: sable, caramel, rouge, jaune pâle, coquille d'oeuf, rouge vin, brun et noir. Largeur 45"</p> <p>SPECIAL: 2⁹⁸ la verge</p>	<p>Tricot cordé Et brossé, 100% polyester, teintes: brun pâle, vert pâle, caramel, brun foncé. Largeur 60"</p> <p>SPECIAL: 3⁹⁸ la verge</p>	<p>Corduroy à rayures fines Et moyennes, couleurs en rogne, vert foncé, copen, rouille, rouge vin, beige, marine, brun et noir. Largeur: 36", 45"</p> <p>SPECIAL: \$2 la verge</p>	<p>Ratine de coton Imprimée fleuri, idéal pour décoration. Largeur 3"</p> <p>SPECIAL: 2³⁹ la verge</p>
<p>Voile 100% polyester, teintes: blanc, rose, gris, orange, copen, marine, brun et noir. Largeur 45"</p> <p>SPECIAL: 2⁹⁸ la verge</p>	<p>Robes d'hôtesse En ratine de velours, avec manches longues. Grandeurs: S.M.L. Couleurs: jaune et vert. Prix sugg.: \$40.00</p> <p>SPECIAL: 22⁹⁹</p>	<p>Robes d'hôtesse Longues, sans manches, gris: petit et small, couleurs: bleu cocal, vert et jaune. Prix sugg.: \$35.00</p> <p>SPECIAL: 19⁹⁹</p>	<p>Robes d'hôtesse Longues avec manches courtes, grandeurs: P.S.M., couleurs: bleu cocal et vert. Prix sugg.: \$45.00</p> <p>SPECIAL: 22⁹⁹</p>	<p>Robes de chambre Longues, croisées en avant, manches longues. Couleurs: cocal, vert, melon, bleu et jaune. Grandeurs: P.S.M.L. Prix sugg.: \$45.00 et \$50.00</p> <p>SPECIAL: 25⁹⁹</p>
<p>Sacs à main En cuir, pouvant se porter avec bandouillière ou comme sous-bras. Couleurs: rust, tan, brique. Prix sugg.: \$28.00</p> <p>SPECIAL: 18⁹⁹</p>	<p>Sacs à main En cuir, couleurs: rust et tan. Prix sugg.: \$35.00</p> <p>SPECIAL: 21⁹⁹</p>	<p>Parapluies Pour hommes, modèles télescopiques, noirs. Prix sugg.: \$12.00</p> <p>SPECIAL: 6⁹⁹</p>	<p>Parapluies Pour dames, modèles télescopiques, tissus imprimés. Prix sugg.: \$12.00</p> <p>SPECIAL: 6⁹⁹</p>	<p>Gants de cuir Non doublés, couleurs: brun, noir, tan. Grandeurs: 6 à 8. Prix sugg.: \$16.00</p> <p>SPECIAL: 10⁹⁹</p>
<p>Gants en cuir Doublés, laine, couleurs: noir, tan et brun. Prix sugg.: \$18.00</p> <p>SPECIAL: 12⁹⁹</p>	<p>Bas Caméo Ultra diaphanes, couleurs: nicuna, beige mist, sunspice, crystal beige, mousse. Grandeurs: S.M.L., ex-long. Prix sugg.: \$2.25</p> <p>SPECIAL: 2/2⁴⁹</p>	<p>Lots de serviettes De bains, en ratine, de très belle qualité. Couleurs et motifs variés. Grandeur approximative de 20 x 40.</p> <p>SPECIAL: 1⁴⁷</p>	<p>Ensembles de draps Tissu 50% coton, 50% polyester, lavables, sans repassage, choix de teintes et de motifs. Grandeurs pour lit simple SPECIAL: 19.97 Grandeurs pour lit double SPECIAL: 21⁹⁷</p>	<p>Lots de tissus A rideaux, unis ou à motifs, couleur: blanc, hauteur: 105".</p> <p>SPECIAL: 3⁹⁷ la verge</p>

Les ménagères avisées savent reconnaître les véritables économies et ne magasinent pas longtemps dans un super-marché où elles ont l'impression de se faire jouer.

Depuis des années Provigain n'offre que des produits de la meilleure qualité au plus bas prix possible. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que semaine après semaine nos magasins soient envahis par des milliers de ménagères satisfaites qui ont vite découvert que les ÉCONOMIES réalisées à chaque semaine au Provigain sont un véritable GAIN!

Pour un meilleur GAIN, ...venez au Provigain!

L'ÉCONOMIE C'EST UN

SUPER gain

SUCRE
en POUDRE
A GLACER-BOITE 500 G.

25¢

SUPER gain

FRAISES
"FRASER-VALE"
SURGÉLÉES-CONTENANT 15 ONCES

69¢

SUPER gain

CAFÉ
"NESCAFÉ"
INSTANTANÉ-JARRE 10 ONCES

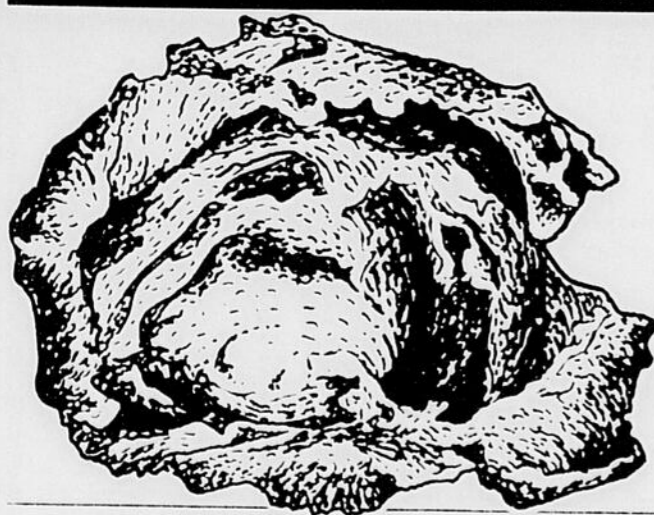
\$4⁷⁹

SUPER gain

TOMATES
"AYLMER"
DE CHOIX-BOITE 28 ONCES

55¢

Un GAIN aux Fruits et Légumes



LAITUE
"ICEBERG"
CALIFORNIE-GROSSEUR 24

39¢ Ch

PAMPLEMOUSSES
BLANCS-de FLORIDE
GROSSEUR 48 EN CELLO POUR **10/1.09**

RAISINS ROUGES
"EMPEREUR" de CALIFORNIE
LA LIVRE **.59**

ECHALOTES FRAICHES
"ÉTATS-UNIS"
LE PAQUET **.20**

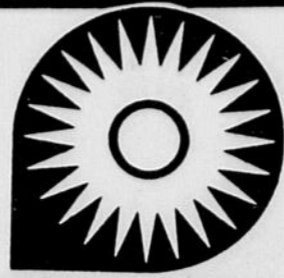
BROCOLI FRAIS
"ÉTATS-UNIS"
GROSSEUR 14 CHACUN **.79**

Un GAIN que vous apprécierez sur tous les Item

Kisses "Viau" ASSORTIES-CELLO 8 ONCES	.59	Mélange à Gâteaux ASSORTIS-"SNACKIN"-BTE. 15 OZ	.87
Barres de Chocolat "ROWNTREE"-PAQUET 8 x .25¢	1.89	Café Instantané "MAXWELL-HOUSE" JARRE 10 ONCES	4.97
Arachides "Krispy Kernel" BRUNES ou BLANCHES-200 GRAMMES	.59	Maïs en Grains "Libby's" AU BEURRE-BOITE 12 ONCES	.46
Margarine Molle "MONARCH"-FORMAT 1 LIVRE	.86	Fricot au Boeuf "BETTY CROCKER"-BOITE 8 OZ	.76
Jus de Tomates ZIP-TOP, "LIBBY'S"-PQT. 6 x 5 OZ	1.08	Nettoyeur "Pine-Sol" LIQUIDE-BOUTEILLE 795 ML.	1.64
Fromage Velveeta "KRAFT"-CONTENANT 32 ONCES	2.78	Nettoyeur "Spray & Wash" GACHETTE-CONTENANT 24 ONCES	1.73
Jus "F.B.I." Assortis 6 BOUTEILLES DE 6 ONCES	.83	Rince Laveuse Vaisselle "JET-DRY" CONTENANT 4 ONCES	.93
Mélange à Soupe 7 ONCES NOUILLES ou ALPHABETS "ST-ARNAUD"	.29	Tissus Mouchoirs "SCOTTIES"-BOITE DE 200	.68
Cristaux "Président" SAY. RAISIN ou ORANGE-ENV. 3 1/4 OZ	.23	Pâte à Dents "Close-Up" TUBE 100 MILILITRES	1.15
Marmelade 3 Fruits "VACHON"-JARRE 24 ONCES	.98	Bain Mousse Liquide "Mr. BUBBLE"-BOUT. 24 ONCES	1.59
Choux-Fleurs et Oignons "AYLMER"-JARRE 15 ONCES	.84	Maxi-Serviettes SANITAIRES-"STAYFREE"-BTE. 10	1.06
Riz Frit "Dainty" SAVEURS ASST.-BOITE 12 ONCES	.54	Nourriture Chiens MORCEAUX "Dr. BALLARD" BOITE 25 ONCES BOEUF ou RAGOUT	.59



on ne s'appelle pas



g a i n

SUPER gain

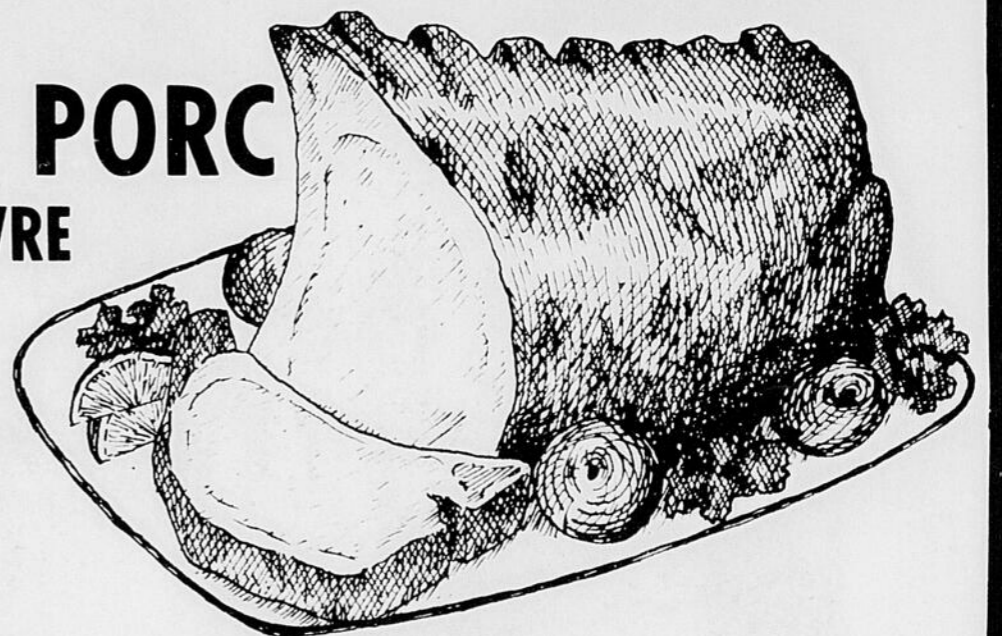
viandes

SUPER gain
MAÏS en CREME
 "ROSE DALE"
 BOITE 19 ONCES **29¢**

SUPER gain
FILET de MORUE
 SURGELE "BOOTH"
 1 LIVRE **99¢**

ROTI LONGE DE PORC
 BOUT DES COTES-LA LIVRE

\$1.19



PRODUITS PROVIGO

COCKTAIL de FRUITS
 "PROVIGO"
 BOITE 28 ONCES

79¢

- Pêches "Provigo" .68
EN DEMIES-BOITE 28 ONCES
- Fèves au Lard .58
"PROVIGO"-BOITE 28 ONCES
- Bettes Marinées .56
"PROVIGO"-JARRE 24 ONCES
- Huile Végétale 1.69
"PROVIGO"-BOUT. 32 ONCES
- Flocons de Maïs .67
"PROVIGO"-BOITE 16 ONCES
- Eau de Javel .62
"PROVIGO"-CONT. 64 ONCES

Rôti Longe de Porc 1.29
BOUT DU FILET - LA LIVRE

Côtelettes de Porc 1.39
FRAIS - LA LIVRE

Jambon Cuit Tranché 1.89
"C.C.S." - LA LIVRE

Rôti Fesse de Veau 1.75
CONGEELEE - EN MORCEAUX - SANS OS - LA LIVRE

Rôti Fesse d'Agneau 1.29
DEMIE ou ENTIERE - LA LIVRE

Cuisses de Poulet "C.C.S." 3.99
CONGEELEES - BOITE 5 LIVRES

Poitrines de Poulet C.C.S. 4.99
CONGEELEES - BOITE 5 LIVRES

Saucisses Porc et Boeuf .79
FRAICHES "C.C.S." - LA LIVRE

Cretons Frais "C.C.S." 1.39
PAQUET 14 ONCES

COLLECTIONNEZ UN SERVICE DE VAISSELLE CLASSIQUE... "Angleterre ROMANTIQUE"

EN VEDETTE CETTE SEMAINE

ASSIETTE A DESSERT 88¢
LE MORCEAU

DERNIERE SEMAINE

POUR ECHANGER VOS TRESORS EN RUBANS DE CAISSE PROVIGAIN.

**AUCUN ECHANGE APRES SAMEDI
 LE 29 OCTOBRE 1977.**

PAGE PUBLICITAIRE POUR LA SEMAINE DU 24 AU 29 OCTOBRE 1977. LES PRIX DES DENREES FRAICHES SONT SUJETS A FLUCTUER. NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES.

provigain pour rien

VOUS NE POURREZ RÉSISTER À CES VÊTEMENTS MODE... SURTOUT À DES PRIX SI BAS!



Un blazer et 2 pantalons pour moins de \$40.00, c'est impossible, croyez-vous. C'est pourtant ce qu'on vous offre à la Baie! Voilà une occasion qui fait plaisir à voir et qui ravira votre portefeuille! Imaginez: vous évoluerez dans des vêtements mode, élégants et pratiques, pour un prix si bas que vous n'en serez pas encore revenu! Une offre aussi exceptionnelle... comment y résister!

Le blazer

Votre atout-mode qui se porte partout, s'harmonise avec tout ce que vous aimez porter! Il est réalisé en polyester/worsted, muni de 2 boutons et d'une fente médiane. Et il est entièrement doublé! Il apparaît en marine, beige ou brun. Tailles 36 à 46.

24⁹⁹

CH.

Le pantalon de ville ou tout-aller

Un pantalon qui s'harmonise à merveille au blazer et à toute votre garde-robe! Il est réalisé en 100% polyester "laver et porter" et est muni de larges passants de 2" et de poches. Choix de motifs et de tons unis, vert, brun, marine ou bleu moyen. Tailles 30 à 42.

2/12⁰⁰

Téléphoner à 842-6261, (région de Montréal). Vêtements pour hommes, rayon 847, Baymart, niveau du métro, centre-ville Montréal et dans toutes les succursales.

Compagnie de la Baie d'Hudson



"Où les aubaines sont quotidiennes"

aymart

Magasin "Petit budget"

DE LA BAIE D'HUDSON

CENTRE-VILLE
Square Phillips
rue Ste-Catherine
281-4422

BOULEVARD
Centre commercial Boulevard
4150, rue Jean-Talon est
728-4571

DORVAL
Centre Commercial Dorval
386, av. Dorval
Dorval
831-6741

ROCKLAND
Centre commercial Rockland
2435, av. Rockland
Ville Mont-Royal
739-5521

CENTRE LAVAL
Centre commercial Laval
1600, boul. Le Corbusier
Chomedey
688-9970

PLACE VERSAILLES
Centre commercial Place Versailles
7275, rue Sherbrooke est
354-8470

PLACE VERTU
Centre commercial Place Vertu
3275, ch. de la Côte Vertu
St-Laurent
332-4550

CHICOUTIMI
3, Place du Royume
Boul. Talbot
Chicoutimi
545-3160

CENTRE-VILLE: du lundi au mercredi, de 10h à 18h
les jeudis et vendredis, de 10h à 21h
le samedi, de 9h à 17h

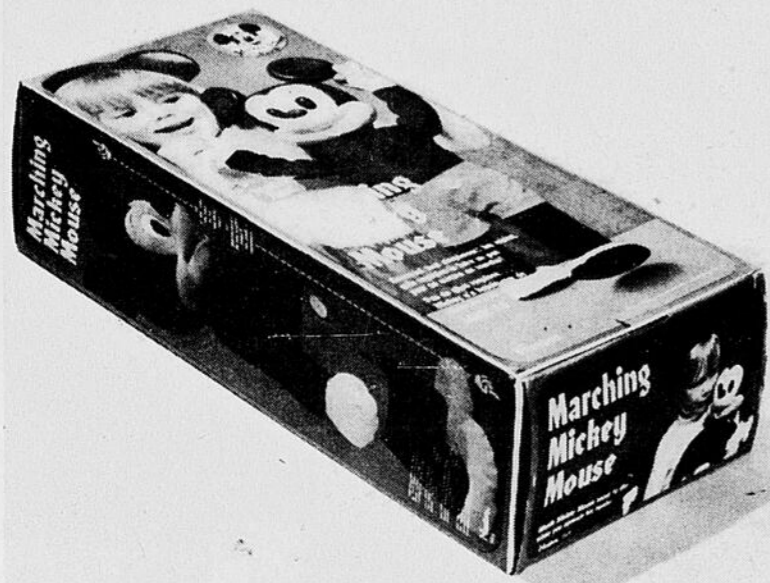
SUCCURSALES: du lundi au mercredi, de 9h30 à 18h
les jeudis et vendredis, de 9h30 à 21h
le samedi, de 9h à 17h

CHICOUTIMI: du lundi au mercredi, de 9h30 à 17h30
les jeudis et vendredis, de 9h30 à 21h
le samedi, de 9h à 17h

C'est féerique!



C'est toute une féerie de merveilles et de jolies choses qui attend les enfants au Pays des jouets... N'attendez pas, Noël approche!



Mickey Mouse en promenade
1. Serrez sa main, il lève la patte. Serrez ses deux mains et il marchera! Les petits l'adoreront!

chacun

13⁹⁹



"Don't cry Baby"
2. De Hasbro. Elle pleure tant qu'on ne l'arrête pas. Elle porte un joli ensemble kimono. Bouteille et petit mouchoir. Pas de piles.

chacun

14⁹⁹



Jeu de Telstar 3 dans 1
3. Vous permet de jouer au tennis, au hockey et au handball à 1 joueur. Son réaliste: frappés, buts, etc. Utilise 6 piles "C" (non comprises). Adaptateur 9V AC, Telstar, (vendu séparément).

chacun

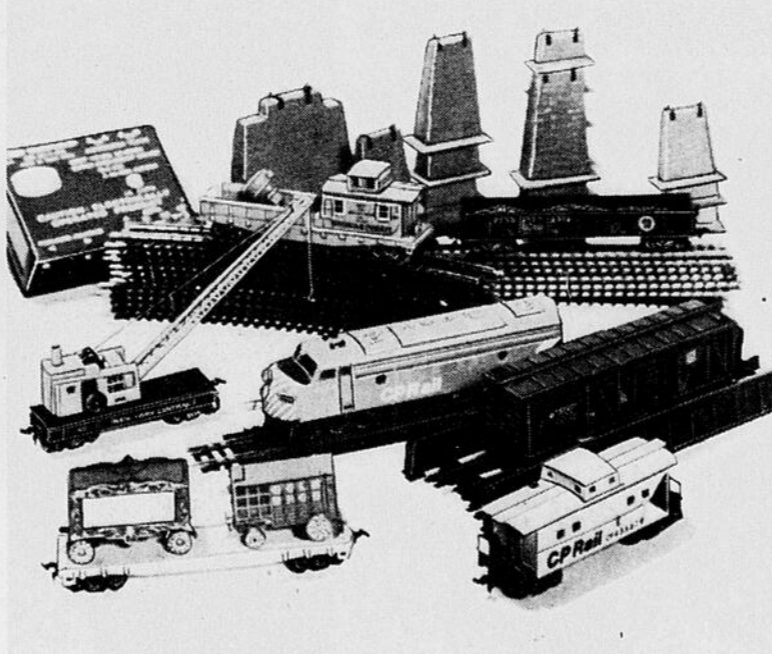
22⁹⁹



Jeu de piste pour "funny car"
4. Piste de course 2 dans 1 de 15'. Le circuit peut-être transformé en piste de "drag". 2 "funny cars".

l'ensemble

24⁹⁹



Train CP de marchandises
5. L'ensemble comprend un rail en forme de 8, une locomotive 1-F7, 5 wagons dont un avec phare avant et pont sur chevalets.

l'ensemble:

24⁹⁹



Poupée "Rush Li'L Baby"
6. De Mattel. Cette jolie poupée pleure et remue dans son berceau en balançant. Elle se calme quand on lui met sa suce dans la bouche. Utilise 2 piles "C" (non comprises).

chacun

14⁹⁹

HORS-PHOTO:

D'autres merveilleux jouets!

- | | | | | | |
|-----------------------------------|---------------|-------------------------------------|-------------|-------------------------------|---------------|
| 7. Poussette Holly Hobbie | \$9.99 ch. | 15. Hélicoptère Cox Sky | \$14.99 ch. | 24. Happy Hollow | \$9.99 ch. |
| 8. Poupée Holly Hobbie 27" | \$8.99 ch. | 16. Tableau de jeu | \$7.99 ch. | 25. Jeu de construction | \$4.99 ch. |
| 9. Camion à pompe hydraulique | \$9.99 ch. | 17. Monopoly de luxe | \$7.99 ch. | 26. Cubes illustrés | \$2.99 ch. |
| 10. Ens. de construction Lego 303 | \$8.99 l'ens. | 18. Casper le fantôme | \$3.99 ch. | 27. Poupée Suzy Homemaker | \$3.99 ch. |
| 11. Transporteur de réservoirs | \$4.99 ch. | 19. Figures de Sesame Street | \$2.99 ch. | 28. Petits lits superposés | \$5.99 l'ens. |
| 12. "Pit Change" | \$5.99 ch. | 20. Maison de Mickey Mouse | \$9.99 ch. | 29. Poussette 20" pour poupée | \$11.99 ch. |
| 13. Souleveur Tonka | \$6.99 ch. | 21. Train mécanique | \$5.99 ch. | 30. Kit Packard 1937 | \$13.99 ch. |
| 14. Fardier et bulldozer | \$2.99 ch. | 22. Poupée de chiffon Charlie Brown | \$3.99 ch. | 31. Jeu d'outils X-Acto | \$9.99 l'ens. |
| | | 23. Poupée de chiffon Lucie | \$3.99 ch. | | |

Commandes téléphoniques acceptées pour \$5.00 ou plus.

Demandez-nous n'importe quoi... ou presque

Compagnie de la Baie d'Hudson

CENTRE-VILLE
Square Phillips
rue Ste-Catherine
281-4422

BOULEVARD
Centre commercial Boulevard
4150, rue Jean-Talon est
728-4571

DORVAL
Centre Commercial Dorval
386, av. Dorval
Dorval
631-6741

ROCKLAND
Centre commercial Rockland
2435, av. Rockland
Ville Mont-Royal
739-5521

CENTRE LAVAL
Centre commercial Laval
1600, boul. Le Corbusier
Chomedey
688-8970

PLACE VERSAILLES
Centre commercial Place Versailles
7275, rue Sherbrooke est
354-8470

PLACE VERTU
Centre commercial Place Vertu
3275, ch. de la Côte Vertu
St-Laurent
332-4550

CHICOUTIMI
3, Place du Royaume
Boul. Talbot
Chicoutimi
545-3160

CENTRE-VILLE: du lundi au mercredi, de 10h à 18h
les jeudis et vendredis, de 10h à 21h
le samedi, de 9h à 17h

SUCCURSALES: du lundi au mercredi, de 9h30 à 18h
les jeudis et vendredis, de 9h30 à 21h
le samedi, de 9h à 17h

CHICOUTIMI: du lundi au mercredi, de 9h30 à 17h30
les jeudis et vendredis, de 9h30 à 21h
le samedi, de 9h à 17h



MELANGEUR — Un hélicoptère a dû être utilisé hier pour transporter le mélangeur à ciment et son contenu au haut du mont Calabogie à 35 milles au nord-ouest d'Ottawa. Le ciment servira à soutenir l'armature d'acier du futur télé-siège pour skieurs. (Téléphoto PC)

Projet de loi 24

L'accent doit être mis sur la réhabilitation

QUEBEC (PC) — L'accent doit être mis sur la réhabilitation et non sur la punition de l'enfant qui a commis des actes contraires à une loi.

Telle est la philosophie de base qui anime les députés au début des travaux de la Commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi 24, la Loi sur la protection de la jeunesse.

A l'ouverture des séances de la commission, mardi, le ministre d'Etat au Développement social, Pierre Marois, a rappelé la nécessité d'une attitude plus humaine face à l'enfance ayant commis des actes répréhensibles.

M. Marois a noté que la Loi de la protection de la jeunesse n'avait pas été modifiée depuis 1950 et qu'elle devait être remplacée.

"Il y a nécessité pour une société qui se veut civilisée d'aider les jeunes en danger de glisser sur la pente du crime", a-t-il dit.

Il a cité une étude du criminologue Marc Leblanc qui affirme que plus de 90 pour cent des jeunes commettent un acte punis-

sable devant un tribunal à un moment ou à l'autre.

Le projet de loi vise à "déjudicialiser" le système face aux jeunes délinquants et à mettre l'accent sur leur réinsertion sociale, croit M. Marois.

Le Comité de la protection de la jeunesse, qui sera mis sur pied par la nouvelle loi, sera en quelque sorte "l'ombudsman" des droits de l'enfant, selon le ministre du Développement social.

Bédard

Ce point de vue a été par-

tagé par le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard.

"On humanisera l'actuelle Cour du bien-être social, a dit M. Bédard. Il faut limiter le nombre d'interventions judiciaires dans le cas des mineurs."

M. Bédard estime que ce n'est cependant pas par un texte de loi, mais "à la longue et par la pratique quotidienne" qu'on changera les mentalités sur cette question.

Du côté de l'Opposition, le député libéral de St-Laurent, Claude Forget,

croit lui aussi en la nécessité de modifier cette loi.

Les mentalités ont évolué, rappelle-t-il en signalant les différences qui ont marqué le projet de loi 24 par rapport aux projets de 1972 et 1975.

Enfin, le porte-parole unioniste et député de Pointe-Claira, William Shaw, estime que la loi 24 est une des plus importantes cette année.

Selon lui, la façon dont le Québec traite ses jeunes délinquants est "une des pires du monde occidental".

Lieux publics

Aide aux non-fumeurs

QUEBEC (PC) — Une loi interdisant l'usage du tabac dans les lieux publics sera présentée à l'Assemblée nationale du Québec.

La loi sera parrainée par un député de l'opposition, le libéral Harry Blank, de St-Louis, ce qui compromet quelque peu ses chances d'être adoptée.

Le texte de loi n'a pas encore été rendu public, mais le député de St-Louis a indiqué, mardi, qu'il visait à interdire

l'usage du tabac dans les lieux publics afin de favoriser les non-fumeurs.

La loi s'inspire de textes législatifs actuellement en vigueur en France, en Ontario et dans certains Etats américains, tel le Minnesota.

M. Blank, qui se qualifie lui-même de fumeur "modéré", a précisé que le projet de loi ne visait pas à embêter les ministres du gouvernement Levesque dont plusieurs, y compris le premier ministre, sont des fervents de la cigarette.

Loi 67

Une part du gâteau pour les courtiers

par Pierre Bellemare

QUEBEC (PC) — Tout indique que le ministre Lise Payette consentira finalement à faire jouer aux courtiers le rôle qu'ils sont en train de définir eux-mêmes en regard de la réforme de l'assurance-automobile, dont la mise en application est prévue pour le 1er mars prochain.

Les négociations discrètes et privées entre Mme Payette et la Fédération des courtiers d'assurance du Québec laissent actuellement entrevoir un dénouement heureux pour ces quelque 4.500 professionnels menacés d'extinction quasi totale par le projet de loi 67 tel que rédigé.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a déclaré, mardi, que, d'une part, le projet qu'elle parraine depuis l'été subira plusieurs transformations plus ou moins importantes d'ici son adoption finale et, d'autre part, qu'elle s'est engagée auprès de la fédération à tenter la maximum pour associer l'ensemble des courtiers à la réforme proposée.

Cadre juridique

Mais il faudra faire vite puisque le bill 67, dont l'étude en Commission parlementaire en était à son avant-dernière séance hier, sera ensuite remanié, peut-être même réimprimé, avant d'être débattu en deuxième lecture par toute l'Assemblée nationale, qui devra d'ailleurs en disposer coûte que coûte d'ici la période des Fêtes.

Répondant donc à l'appel du ministre Payette, la fédération s'est rapidement mise au travail en préparant un document de soutien au mémoire qu'elle avait soumis le mois dernier devant la Commission parlementaire.

Ce document, dont La Presse Canadienne a pu obtenir copie, insiste sur la reconnaissance d'un cadre juridique "au bénéfice de la profession de courtier". "C'est d'une importance fondamentale, étant précisé qu'il s'agit là de la seule voie permettant à la profession de courtier de continuer à servir la société.

P3...

Un nouveau magasin, OUI! Mais surtout une nouvelle conception de la mode.

Modes jeunes, vivantes, actuelles! Un magasin rempli de vêtements à la page, comme vous le désirez! Venez voir la collection P3, une collection qui se veut à l'avant-garde de la mode d'aujourd'hui. Tricots vaporeux, lainages doux aux douces teintes, robes sensuelles qui bougent et vivent sur vous, avec vous... P3, la mode à l'avant-garde!

Par exemple: le tout doux pull-blouson P3 qui entoure les hanches d'une très large bande. Teintes: pêche et vert. Tailles: petite, moyenne et grande, \$60.00.



AU SALON ELYSEE



Normande Vézina

Autrefois du Salon Joyce, est heureuse d'annoncer à sa clientèle qu'elle sera en service au Salon de coiffure Elysée, situé dans le magasin Gagnon Frères, rue Racine, Chicoutimi, à partir du 27 octobre.

Pour un rendez-vous veuillez composer:

543-1500



Place du Royaume, Chicoutimi, Québec.

Ouvrez un compte P3 ou servez-vous du plan mise de côté.

DALMYS

VENTE

DE

FOURRURES

Fourrures
à la mode pour
tous les budgets

MANTEAUX EN
LAPIN
NATUREL & TEINT

\$ **159**

MANTEAUX EN
VISON CHINOIS
NATUREL
(GARNI RENARD ROUGE)

\$ **399**

MANTEAUX LONGS
VISON RANCH
NATUREL

\$ **799**

MANTEAUX EN
RAT MUSQUE
NATUREL
(GARNI CHAT SAUVAGE)

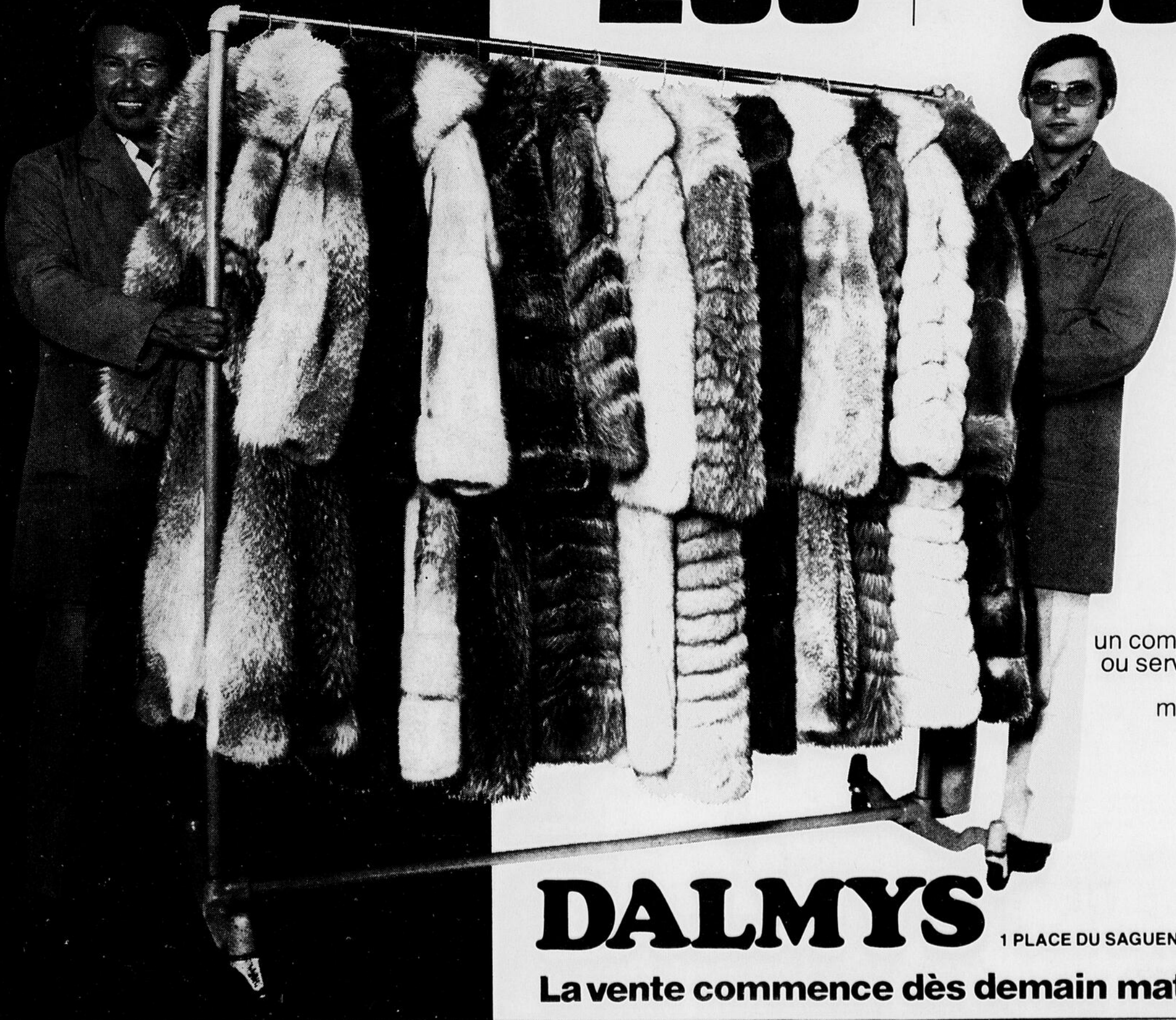
\$ **499**

MANTEAUX EN
CHAT SAUVAGE
NATUREL (SECTIONS)

\$ **299**

MANTEAUX EN
LOUP
NATUREL (SECTIONS)

\$ **599**



Ouvrez
un compte Dalmys
ou servez-vous de
notre plan
mise de côté.

DALMYS 1 PLACE DU SAGUENAY

La vente commence dès demain matin **9.30 AM**



CHEF DE FILE — L'évêque Herman, à gauche, de Barrenen Pennsylvanie a présidé hier à l'investiture de Théodosius, à droite, nouveau chef de file de l'église orthodoxe d'Amérique. (Téléphoto PC)

Usine de papier journal

Val Brillant bénéficiera de 20 millions de dollars

par Pierre Bellemare
 QUEBEC (PC) — L'Assemblée nationale a adopté mardi le principe d'injecter jusqu'à \$20 millions dans un nouveau projet Cabano actuellement en gestation à Val Brillant, dans la vallée de la Matapédia.

Ce n'est plus que formalité avant d'en arriver à l'adoption finale du projet de loi 62 qui portera de \$25 millions à \$58,7 millions le fonds social autorisé de la Société de récupération et d'exploitation forestière, communément désigné sous le nom de REXFOR.

Outre ces \$20 millions que l'Etat mettra de côté, au cas où le projet d'usine de papier journal à Val Brillant débloque précipitamment, une somme de \$10,5 sera destinée à Samoco Inc. ces prochaines années, afin de placer cette filiale de REXFOR dans un contexte raisonnable de survie.

L'enthousiasme manifesté unanimement par l'opposition à l'Assemblée nationale en cours de débat a fait dire au ministre des Terres et Forêts, M. Yves

Bérubé, que REXFOR mérite qu'on lui rende ainsi témoignage, "en raison de son honnêteté et de son grand dévouement à l'égard de la collectivité québécoise".

Val Brillant

A noter au passage que le bill 62 comporte enfin une dernière enveloppe de quelque \$3 millions devant servir aux "opérations courantes" de la société d'Etat.

Il y a déjà un bon bout de temps que flotte dans l'air le projet de Val Brillant, d'abord mis de l'avant par le syndicat des producteurs de bois du Bas-du-Fleuve, dont les membres sont de toute évidence incapables financièrement de mener à bien une telle initiative, sans l'aide du gouvernement ou d'un bailleur de fonds aux reins solides.

Une firme spécialisée de Montréal a déjà prouvé par une étude la rentabilité d'une telle usine de papier journal dans la Matapédia, ce qui amenait le gouvernement depuis quelques années à s'intéresser au projet, de même que les "caisses pop".

Des études sont en cours, beaucoup plus précises celles-là, d'autres portent sur l'environnement, d'autres sur les garanties d'approvisionnement, qui doivent nécessairement provenir des petits propriétaires privés de la région.

F.-F. Soucy

Il faut aussi voir comment cette initiative ne viendra pas compromettre à tout jamais le projet d'expansion de la firme de papier journal F.-F. Soucy, une petite entreprise privée de Rivière-du-Loup à peu près de la taille de Cabano.

Les dirigeants de cette compagnie, une filiale d'un "géant" américain, ont justement déclaré récemment devant la Commission parlementaire des pâtes et papiers que son projet d'expansion à Rivière-du-Loup pourrait finalement se concrétiser aux Etats-Unis, notamment en raison du projet de Val Brillant.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement Lévesque, en faisant adopter le bill 62, veut être certain de ne pas manquer le bateau, si ja-

mais il passe par Val Brillant. Il pourra d'un simple geste administratif décaler les sommes qui pourront éventuellement servir à financer généreusement ce Cabano, version numéro deux.

Par ailleurs, REXFOR en-

tend diminuer de moitié les dettes accumulées à la scierie Samoco, à Sacré-Coeur, dettes qui sont de l'ordre de \$20 millions et qui réduisent, dans l'état actuel des choses, toute chance de rentabiliser l'entreprise.

Nouvelle usine de boulettage

QUEBEC — Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, a annoncé hier, qu'il a autorisé la Société de développement industriel du Québec à verser une subvention de \$200,000 à l'entreprise Northern Forge Inc., pour l'implantation d'une usine de boulettage de \$2,5 millions à proximité de la ville de Sept-Îles. L'aide accordée par la SDI prend la forme d'une prise à charge d'une partie des intérêts sur l'emprunt nécessaire pour financer la réalisation du projet.

L'implantation de cette nouvelle usine à productivité très élevée constitue une innovation au Québec puisque cette installation sera la première du genre à utiliser le procédé d'induction dans le forgeage de boulettes de broyage. Le procédé consiste à transformer des barres d'acier rondes de catégorie spécifique, d'un diamètre d'un pouce normalement, en des boulettes de broyage d'un à deux pouces en les chauffant à des températures données par un procédé de chauffage par induction. Après les avoir coupées, elles sont insérées dans une forge automatique, pour ensuite subir des opérations d'extinction et de trempage afin d'obtenir la dureté désirée.

Bourassa Examen rétrospectif

MONTREAL (PC) — L'ex-premier ministre libéral du Québec, M. Robert Bourassa, a révélé, hier, que des députés de son parti lui avaient suggéré "d'arrêter des gens à vue et de les emprisonner sans jugement", au cours des grèves de l'an dernier.

Interrogé en Europe sur ces événements par le directeur de l'information de CKAC, M. Bourassa a répondu qu'il avait trouvé cette solution "inadmissible".

Il a expliqué que ces députés, à ce moment, "reflétaient la population".

"C'est des gens, a-t-il dit, qui étaient dans leurs comités, qui arrivaient de leurs comités et qui disaient, bien finalement, il reste juste la dictature."

"Il fallait quand même avoir assez de sang-froid pour maîtriser la situation. On a réglé finalement... on a signé dans le cas des hôpitaux, on a signé dans le cas des enseignants, puis on a signé dans le cas de la construction et de l'électricité."

Election

L'ex-premier ministre a reconnu, au cours de l'émission, que "les grèves ont certainement été un facteur de la défaite du gouvernement, ou l'insubordination syndicale", mais il a ajouté:

"J'avais les contraintes démocratiques et j'ai pris des mesures très fermes en 1972 et en 1976. Dans un cas, cela a mené à l'emprisonnement des chefs syndicaux, dans d'autres cas, cela aurait abouti à des amendes très substantielles."

A l'époque des grèves de 1972, les ministres Castonguay et L'Allier ont menacé de démissionner. Pour quelle raison, a demandé M. Saint-Pierre.

M. Bourassa a affirmé que c'était uniquement à cause du discours sur le budget du ministre fédéral des Finances, M. John Turner.

M. Turner... avait décidé d'augmenter les pensions de vieillesse sans consulter le gouvernement du Québec, invoquant peut-être le secret du budget, mais tout cela créait des problèmes pratiques assez importants pour le ministre des Affaires sociales et pour le gouvernement, parce que les montants qui étaient accordés à ceux qui avaient moins de 65 ans et les montants qui étaient affectés à ceux qui avaient plus de 65 ans...

"S'il y avait un trop grand déséquilibre, ça forçait le gouvernement à augmenter certaines sommes à certaines catégories de personnes."

DANS LES P'TITS PANIERS LES MEILLEURES AUBAINES

TAME Rince-crème 16 on. + boni de 30% 1⁵⁷	DR. WEST Brosse à dents douce moyenne ou dure 37¢	CHAP STICK Baume pour les lèvres 44¢	KLEENEX Papier-mouchoirs Canadiana 29¢	SECRET Antisudorifique à bille parfumé ou non, 43ml 94¢
SOFT & DRI Antisudorifique non-brûlant, 10 on. 1³⁹	PAMPERS 30 couches pour nouveau-né 1⁹⁹	SOFF PUFFS Boules absorbantes triples. Bte de 100 1²⁵	FINAL NET Régulier, non-parfume, "Extra-body", 227ml 1⁵⁷	OLD SPICE Lotion après-rasage format 4,8 on. 1⁸⁶
ELASTOPLAST Pansement en ruban 1 1/2" x 1 v. 73 2 1/2" x 1 v. 96 3" x 1 v. 1¹¹	HANKSCRAFT Humidificateur à vapeur froide No. 241 15¹⁸	JOHNSON Poudre pour bébés 680g 1⁹³	NEO-CITRAN Boisson médicamenteuse pour adultes, 10 sachets 1²⁶	OLD SPICE Cologne format de 4,8 on. 2¹¹
EVERY NIGHT Shampoing au citron frais, astringent, herbal, balsam, 12,3 on. 1²³	LIBERTE NOUVELLE 30 maxi-serviettes 1⁸⁰	STAYFREE 48 mini-serviettes + bas culotte, val. \$1,75 2³⁹	PLAYTEX Gants "Living" P.M.G. - 2 paires 1⁷³	NAIR Dépilatoire lotion 125ml. ou tube 57g 1⁰⁰
TRAC II 9 cartouches à lames jumelles de Gillette 1⁵³	ALGEMARIN 25 bains-mousse aux algues marines + savon boni 4³¹	JOHNSON Emplâtre médicamenteux régulier 1²⁷	SCOPE Rince-bouche format de 43ml 1³⁸	PEPTO-BISMOL Pour les maux d'estomac, 8 on. 91¢

UNIPRIX



Trailmaker Radial Steel

À bande de roulement faite de XTP, comparable à celle des pneus cloutés.

- XTP - "Extra Traction Polymer" ... une bande de roulement à base de caoutchouc synthétique spécialement mis au point, que nos essais ont démontré procurer la même adhérence* aux démarrages, sur la neige tassée et sur la glace, que des pneus cloutés ... et permettre de très bons arrêts dans des conditions de conduite normale en hiver. Et toute cette adhérence est obtenue sans sacrifice de la durée de la bande de roulement.
- Construction radiale en polyester avec deux ceintures d'acier.
- Sculpture de la bande de roulement ouverte, à relief mordant, pour plus d'adhérence en hiver.
- Le style de la série 78 s'harmonise avec les radiaux ceinturés d'acier E.O.
- * Améliorations relatives du XTP dès que la température descend sous 0°C.

AGENCE DE PNEUS DU NORD

St-Félicien — Tél.: 679-1327

Certains articles peuvent se vendre au delà de nos prévisions de durée que nous ne pouvons garantir les quantités pour la durée de la vente. Limite de 3 par client. Prix au comptoir en vigueur du 26 octobre au 5 novembre 1977.

PROPRIETE DE PLUS DE 350 PHARMACIENS

REPRISE D'UNE VENTE À SUCCÈS !

Il n'y a pas d'erreur... ce sont des valeurs Zellers !

En vente de
jeudi à samedi,
27-29 octobre

Nous nous réservons le droit
de limiter les quantités.

Achat spécial

Robes d'automne
Un achat exceptionnel !

15⁹⁷
CH.

Notre immense pouvoir d'achat nous a permis de mettre la main sur UN AUTRE LOT FORMIDABLE de robes que nous offrons à un prix imbattable ! Ce sont de nouvelles coupes et de nouvelles versions ! Venez, vous aurez du plaisir à choisir les vôtres !

- Tissus souples de polyester pur et de Supersuède.
- Modèles d'une ou deux pièces, y compris la coupe paysanne, des styles simples et féminins, des ensembles vestes et jupes et quantité d'autres !
- Teintes unies d'automne et imprimés nouveaux !
- Tailles 7-15 (juniors) et 10-18 (demoiselles).



Quantités limitées
Pas de partie remise

Une valeur de \$10
Hauts en velours rayés somptueux

6⁹⁷
CH.

Les reflets chatoyants du velours que rehaussent encore des rayes en tons harmonieux ! Nous avons trois modèles: deux longs et aminçissants, et l'autre qui est ceinturé. Tous sont 80% coton, 20% nylon et lavables. Choix d'accords de rayes. P.M.G.



ACHAT SPECIAL
QUANTITÉS LIMITÉES
PAS DE PARTIE REMISE

Sacs en cuir véritable
12⁹⁷
CH.

Une offre à ne pas rater, madame ! Bel assortiment de sacs à main en cuir véritable, en coupes et grosseurs dignes de votre choix. Noir, tan et teintés de brun.

Zellers

PLACE DU SAGUENAY
BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI



Jeanne Sauvé désavoue la politique du P.Q.

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral des Communications, Mme Jeanne Sauvé, a affirmé hier aux Communes que le fédéral aurait été mal venu de désavouer la loi 101 quand il n'a rien fait pour défendre les droits des francophones hors Québec lorsqu'ils ont été bafoués.

Mme Sauvé, qui prenait la parole au cours d'un débat sur le Discours du Trône, a déclaré qu'elle favorisait le libre choix dans la langue d'enseignement mais qu'à ce moment-ci de notre histoire, il n'est pas permis de se réfugier derrière de grands principes lorsque, historiquement, les francophones hors Québec n'ont jamais obtenu des provinces anglaises, à l'exception de l'Ontario où il s'est fait un grand effort, les mêmes droits que la minorité anglophone au Québec.

Elle a ajouté qu'Ottawa ne pouvait désavouer la loi 101 alors qu'il n'a pas levé le petit doigt lorsque les francophones des autres provinces ont été victimes de "négligence ou d'hostilité de la part des autorités publiques de ces provinces".

Le ministre a cité l'exemple du Manitoba et de l'Ontario, qui ont aboli l'enseignement en français, pour démontrer que d'exiger le désaveu de cette loi c'est faire fi de l'histoire du Canada.

Mme Sauvé a tenu à élargir le débat sur la langue en soulignant que: aucune banque de Montréal n'a encore de président francophone, que sur 105 compagnies du Québec qui ont plus de 1.000 employés, 91 sont anglophones mais qui par ailleurs moins de 10 pour cent de leurs dirigeants sont francophones. De plus, a-t-elle indiqué, 41 de ces sociétés n'ont pas de Canadiens français au sein de leur conseil d'administration.

Cette situation explique, à ses dires, le sentiment de frustration des jeunes Québécois qui se voient refouler dans la fonction publique ou les entreprises personnelles, faute de pouvoir partager les emplois disponibles dans leur province. Une des conséquences de cet état de fait est que le Québécois est convaincu que l'anglophone peut se hisser au sommet de la pyramide économique alors que le francophone doit maîtriser les deux langues pour y parvenir.

Le PQ: des intellectuels

Durant son allocution, le ministre fédéral des Communications n'a pas manqué de tracer un bilan du premier mandat du Parti québécois. C'est une équipe sans expérience qui gouverne actuellement le Québec, a-t-elle soutenu. "des intellectuels, des professeurs, passablement éloignés des réalités économiques, industrielles, techniques de notre pays, et qui au surplus sont très tentés par des solutions dogmatiques".

Pour appuyer son affirmation, Mme Sauvé a parlé de la hausse du salaire minimum et de la législation linguistique. Hausser le salaire minimum au plus haut niveau en Amérique du Nord constitue, selon elle, une mesure louable mais qui amène plus de problèmes qu'elle n'en résout, car il s'agit d'une mesure économique et non sociale.

Elle a accusé le gouvernement québécois d'avoir nui aux petites et moyennes entreprises qu'il voulait aider. "Combien de petites entreprises ont dû congédier leur demi-douzaine d'employés", a-t-elle lancé aux Communes.

Par ailleurs, la législation linguistique, au nom d'une sécurité culturelle largement surfaite, risque de compliquer inutilement la vie des sièges sociaux à Montréal, si bien que la vocation de la métropole est compromise, de dire le ministre fédéral.

Prévenant la réplique, elle a affirmé qu'évoquer ces symptômes d'une détérioration de la situation, comme en fait foi le nombre effarant de maisons à vendre dans la ville de Montréal, c'est du terrorisme politique, c'est vouloir gagner un argument par la peur.

Elle a également accusé par la suite le PQ d'avoir fait preuve de sectarisme au cours du débat sur la loi 101.

Enfin, le député de Ahuntsic aux Communes, a déclaré que le gouvernement québécois n'était intéressé à collaborer avec Ottawa que pour soutenir de l'argent et qu'il était handicapé par l'ambiguïté de son mandat, c'est-à-dire agir comme un bon gouvernement et faire marcher la Confédération alors qu'il doit démontrer l'absurdité du fédéralisme.

Selon Roch La Salle Trudeau le seul responsable

OTTAWA (PC) — C'est le premier ministre Trudeau qui est responsable des difficultés en matière d'économie et d'unité nationale que connaît présentement le Canada, a soutenu hier aux Communes le député conservateur de Joliette, M. Roch La Salle.

Prenant la parole au cours du débat sur le discours du Trône, M. La Salle a déclaré qu'en 1968, "un homme a pris la tête du pays, et par les seules forces de sa personnalité et de son intelligence, il a si profondément influencé l'économie et l'âme nationale qu'il les a inconsciemment déroutées et lâchées à la dérive".

M. La Salle a soutenu que le premier ministre Trudeau "affiche l'arrogance, ignore la souplesse et n'admet pas facilement ses erreurs, malgré sa personnalité envoûtante et son magnétisme peu commun, de même qu'il aime à raisonner à sens unique, qu'il joue avec les mots comme un jongleur et qu'il est lent à s'adapter aux réalités nouvelles, bien qu'il soit un penseur, un intellectuel raffiné et un esprit vif".

M. La Salle a reproché au premier ministre d'avoir fait fausse route sur la question des contrôles des prix et des salaires, alors qu'au cours de la campagne électorale de 1974, il a rejeté la proposition conservatrice à cet égard.

"Il les a appliqués avec 18 mois de retard, sans aucune consultation préalable avec les intéressés, et les a maintenus 28 mois, au lieu de trois, comme nous le proposons", a dit M. La Salle.

"C'est ça la performance désastreuse de ce gouvernement au chapitre de l'économie", a-t-il ajouté.

M. La Salle a par ailleurs affirmé que le premier ministre Trudeau est le grand responsable de "la montée du séparatisme au Québec", en raison de "son arrogance, sa rigidité, son adhérence chronique au statu quo, son mépris flagrant des revendications provinciales et sa peur morbide de céder la moindre parcelle de l'autorité fédérale".

réponses gouvernementales déposées aux Communes "contenaient certaines ambiguïtés".

Un ancien secrétaire de presse du premier ministre Trudeau, M. Vic Chapman, a été un actionnaire minoritaire d'InterTask de 1974 à la fin de l'an dernier.

Par la voie habituelle

OTTAWA (PC) — M. Paul Akehurst, président d'InterTask, a tenu à préciser, mardi, que c'était par la voie de soumissions publiques que la compagnie avait obtenu des contrats du gouvernement.

M. Akehurst a expliqué que les questions du député Tom Cossitts et les

Jours Dollar

Épargnez jusqu'à 30%

Vente de jeudi à samedi, 27-29 octobre.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.



Combinaisons de nuit pour bébés

Votre enfant restera au chaud des pieds à la tête dans ces combinaisons de nuit en coton-éponge pur qui se lave bien à la machine. Elles sont conçues pour enfants en croissance. Au choix: couleurs unies ou dessins jacquard en jaune, aquamarine, lime, rose, bleu ou blanc. Tailles 0-24 mois.

Jacquard... 40% coton, 40% polyester, 20% nylon. 80% coton, 20% nylon pur.



75¢ CH.

Collants-gaines

Le caleçon en nylon / spandex / caoutchouc gaine bien hanches et abdomen; jambes en tricot fin. A(95-125 lb.), B(125-155 lb.).



5\$ CH.

Robe de nuit ou pyjama flanellette pour dames

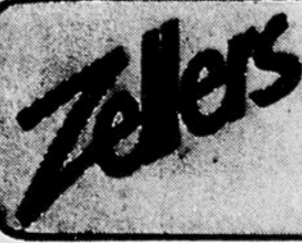
Une flanellette imprimée de coton pur, chaude et lavable à la machine. Au choix: robe de nuit boutonnée à l'encolure ou pyjama tailleur. P.M.G.

Spéciaux 75¢ à \$5

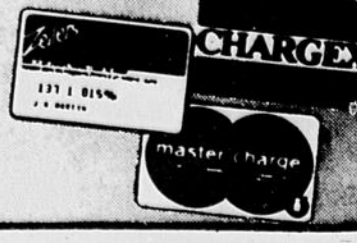
Tailles 4-14 75¢ CH.	Jersey double de nylon ou dentelle. \$2 CH.	Beige et blanc. P.M.G., XG. \$2	36" x 50" 250
Se détache sans enlever le cordon. Or et argent. 175 CH.	Nylon pur. 250 CH.	Non doublés 350 Doublés 450	Tailles 4-6x. 450
M.G.XG. \$3	Tailles 8-16. \$5	Flanellette de coton. 7-14. 350	Flanellette de coton. 7-14. 350
Flanellette de coton. 8-16. \$4	Acrylique pur. 150	Légerement différent. Double de coton ou de mousse. 150 CH.	2 PAIRES \$1 POUR

Spéciaux d'Halloween

A ce prix, idéal pour l'Halloween. 150 CH.	2 SAC 175	275 LA BOITE	125 SAC
	Sachet de 50 enveloppes de 2.	24 sachets de 15' dans une boîte.	Sachet cellophane de 32 onces.



PLACE DU SAGUENAY
BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI



Demande des conservateurs

Une enquête publique sur le cartel de l'uranium

par Patricia Poirier

OTTAWA (PC) — Les conservateurs ont réclamé hier aux Communes, une enquête publique sur le cartel de l'uranium, en soutenant que les consommateurs feraient les frais de cette "conspiration".

Le député conservateur de Toronto, M. Sinclair Stevens a révélé qu'en 1974, alors que le cartel de l'uranium était



Sinclair Stevens

toujours en vigueur, la compagnie Gulf Minerals Ltd., a vendu quel- que 3.7 millions de livres d'uranium à l'Hydro- Ontario en réalisant des profits de l'ordre de 51 pour cent.

M. Stevens a prêté que les consommateurs d'électricité de l'Ontario seraient obligés de payer la note parce que le cartel organisé par le gouvernement fédéral avait gonflé les prix, sans égard au marché canadien.

M. Stevens et son chef, Joe Clark, ont soutenu que l'enquête ordonnée en vertu de la loi sur les coalitions, au début du mois, par le ministre de la Consommation et des Corporations, Warren Allmand, ne permettrait pas de tirer toute cette affaire au clair.

Le député torontois a même remis une copie d'une lettre aux journalistes pour appuyer ses dires. Il s'agit d'une lettre que lui a fait parvenir l'ancien directeur adjoint des enquêtes sur la coalition, M. William McKeown, qui affirme que la loi limite la portée d'une telle enquête.

"Je crois que les limites imposées par la loi au directeur l'empêcheront de mener une enquête complète au sujet de la conduite du gouvernement... dans l'affaire cartel", peut-on lire dans cette lettre.

MM. Stevens et Clark ont sévèrement critiqué le gouvernement. Selon eux, le fédéral s'est soustrait à sa propre loi anti-cartel ce qui a eu

pour effet de nuire aux consommateurs canadiens, qui ont dû payer les prix gonflés, tels que fixés par ce cartel international.

Pour sa part, le premier ministre Trudeau a soutenu, aux Communes, que "l'arrangement international" sur l'uranium n'a pénalisé d'aucune façon le consommateur canadien mais plutôt à sauvé de la disparition, des milliers d'emplois reliés à l'industrie de l'uranium.

M. Trudeau a également exhorté les députés de l'Opposition à cesser de faire "toutes sortes d'allégations au sujet d'une conspiration secrète".

"Il s'agissait d'arrangements connus", a-t-il précisé en ajoutant: "Les personnes bien informées étaient au courant, il est évident que les membres de l'Opposition ne le sont pas."

Le premier ministre a affirmé que le gouvernement avait fait preuve de prévoyance en organisant ces arrangements garantissant la santé et l'avenir de l'industrie de l'uranium qui peut maintenant offrir des centaines d'emplois, alors qu'ailleurs on fait des mises à pied.

M. Trudeau a expliqué aux conservateurs qu'ils devraient communiquer les renseignements qu'ils possèdent au sujet de l'affaire du cartel, au directeur intérimaire de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

Lors d'une conférence de presse, M. Stevens a soutenu que l'Hydro- Ontario et d'autres sociétés de ce genre ne peuvent se permettre le luxe de critiquer leurs fournisseurs. Ils doivent négocier avec eux le prix de leur prochaine livraison d'uranium, a-t-il ajouté.

Les conservateurs ne s'opposent pas à la protection d'une industrie, a-t-il tenu à préciser lors de cette rencontre avec la presse. Toutefois, a-t-il dit, la formation de ce cartel était probablement illégale et visait l'établissement de prix minimums alors qu'il n'y avait aucune directive fixant les prix maximums pour protéger les consommateurs canadiens.

"Ni le gouvernement, ni le premier ministre n'est au-dessus de la loi du pays", a-t-il lancé en expliquant que c'est au gouvernement d'expliquer sa participation au cartel et non aux producteurs d'uranium.

Laberge déplore les absences de Morris

VANCOUVER (PC) — Le président de la Fédération des travailleurs du Québec a conseillé aux membres du Syndicat canadien de la fonction publique, hier, de choisir un président du Conseil du travail du Canada qui s'occupe plus des problèmes nationaux qu'internationaux.

"Notre prochain président, a déclaré M. Louis Laberge, devra passer plus de temps au Canada que notre président actuel."

Au cours d'une conférence de presse qui a suivi son discours au SCFP, le président de la FTQ a reconnu qu'il existait des problèmes à l'échelle mondiale, "mais il y a des problèmes ici également", a-t-il ajouté.

Le président du CTC, M. Joe Morris, est président du conseil du Bureau international du travail, à Genève, et délégué à la Confédération internationale des syndicats libres, à Bruxelles.

Le SCFP est le plus important syndicat du CTC, qui compte lui-même 2.3 millions de membres.

à se faire réélire comme président du CTC, au congrès de Québec en avril dernier.

M. Laberge

Après s'être adressé au congrès d'orientation du SCFP, M. Laberge a expliqué aux journalistes que les dirigeants du CTC avaient commencé à faire fausse route après la démonstration du 14 octobre 1976 contre les mesures anti-inflationnistes.

C'est alors qu'ils ont accepté de participer à des entretiens avec des représentants du gouvernement et du patronat sur la possibilité de lever les mesures.

En août dernier, le CTC a annoncé qu'il se tiendrait à l'écart de ces rencontres tant que les contrôles n'auraient pas disparu.

"Ils auraient dû savoir avant, a commenté le président du FTQ, que ce serait un échec."

M. Laberge a précisé qu'il tenait à rester au Québec et qu'il n'avait pas l'intention de se présenter à la présidence du CTC pour remplacer M. Morris.

JOURS DOLLAR

ÉPARGNEZ JUSQU'À 44%

Vente de jeudi à samedi, 27-29 oct. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

2 \$1
POUR
Papier d'aluminium
Rouleau de 12' x 25 pi. Mille et un usages à la cuisine.

150
LA PAIRE
Taies brodées
Jolie taie brodée à prix de vente.

175
CH.
Serviettes de bain
Coton-éponge fleuri 20" x 36" environ.

150
CH.
Ustensiles en aluminium
Intérieur non adhérent. Moules à pain, à muffins, à gateaux.

2 \$1
POUR
Miniatures
Jouets en métal matricé résistant, bien détaillés.

\$1

Gobelets 5 pour \$1	Tasses en verre Choix de couleurs 3 pour \$1
Cendriers en porcelaine 2 pour \$1	Mousse de rembourrage 12 x 12 2/\$1 18 x 18 rond 2/\$1 18 x 18 car. \$1
Blocs correspondance 8 x 10 2 pour \$1	Bougies d'urgence de 6" 2/\$1
Laine "Sayelle" 50 gr. 2 pour \$1	Laines Zellers 100 gr. Model 4-pi. \$1
Petits tapis nylon 18 x 27 \$1	Tapis touffus nylon 13 x 16 2 pour \$1
Laines pour bébé 50 gr. 2/\$1	Ruban à cauffer 18" 2 pour \$1
Ampoules 60W ou 100W "Softique" Pat. \$1 100W standard de 6 \$1	Crochets décoratifs Choix de modèles \$1
Paq. de 3 fusibles 30 amp. 15, 20, 25 ou 30 amp. \$1	Sac à déchets pour l'auto \$1
Pincettes de rechargeur 2 pour \$1	Tapis vinyle de porte 18 x 16 \$1
Pompe à siphonner \$1	Brosse et râcloir d'auto \$1
Purificateur d'air Lavande \$1	Mini-lampe de poche \$1
Cache-pots 5" 7" 8 1/2" \$1 1.50 \$2	

\$1.50
\$2

Napperons en coton tissé 4 pour \$2	Lavettes en coton gaufré 5 pour 1.50
Mousse en flocon 1 lb 2 sacs 1.50	Linges à vaisselle en coton-éponge 2 pour 1.50
Torchons en coton 3 pour 1.50	Débarbouillette éponge 5 pour 1.50
Jeu "Easy Money" 1.50	Service à thé "Disney" 10 pièces 1.50
Petits linges à vaisselle 4/1.75	Cartes à jouer 2 paq. 1.50
Damier \$2	Suspension en corde 42" \$2
Douche, qual. luxe 1.50	Balai "Glamour électrostatique" \$2
Contrôleur de pression e-50 lb 1.50	Bâton, rondelle, ruban 1.50
Coussins pour l'auto 14 x 14 x 3 x 1 \$2	

75c
\$6

Rôtissoires en papier aluminium Paq. de 1 gros ou 2 petits 75c	Enveloppes Le 303 4 x 9 Paq. 35 30 x 40 Paq. 50 75c
Ruban adhésif transparent 1/2" x 100' 2 pour 75c	Paq. 6 piles "C" ou "D" 1.25
Ficelles diverses Paq. de 3 rouls 1.25	Papier d'emballage Ordinaire Paq. 10 feuilles 75c
Albums à photos électrostatiques 1.50	Mousse "polystuff" Sac 1 lb 1.75
Balai de paille 2.50	Vadrouille éponge 2.50
Vadrouille Tête amovible en caoutchouc 4.50	Jardinière en grès à suspendre 1.50
Porte-savon éponge Pour salle de bain 1.50	Coussins variés \$5 CH.
Cassettes Paq. de 3 C-60 C-90 1.50 \$2	Verres "Anjou" Paq. de 4 1.75
Repr. encadrées 18 x 24 \$4	Petites lampes 16" Tons chatoyants \$4
Tabourets \$5	Support de cendrier 21" Mat. plastique \$6

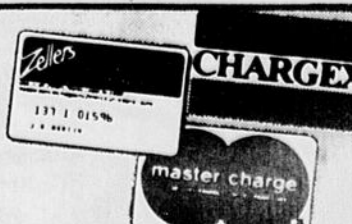
Offres spéciales pour soins personnels!

Shampooings: doux pour bébé, anti-pellicules, coiffant aux herbes, pH à l'équilibre de gomme ou de fraise. Coiffe de rinçage. Tous 150 mg. 2/\$1	Huiles de bain: lavande ou fleur de romarin. 350 mg. 2/\$1	Déodorant "Ticke" à bille: choix de parfums 75 mg. 1.50
Gargarisme hygiénique "Lestarine" 500 mg. 1.50	Shampooing "Buck" pour cheveux secs, normaux ou gras. 600 mg. \$2	Nouvelle crème à barbe "Trac" Essuie-moustache ou rasoir. 300 mg. \$1

DITES SEULEMENT METTRE À MON COMPTE ZELLER!



PLACE DU SAGUENAY
BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI



Terre-Neuve

Fortes pressions pour éviter le déclin de St. Lawrence

ST. JOHN'S, Terre-Neuve (PC) — Le gouvernement fédéral a choisi d'ignorer St. Lawrence, une ville minière de Terre-Neuve qui risque de subir un désastre économique si la compagnie Alcan congédie 400 de ses employés, comme elle en a exprimé l'intention.

Le ministre de la Justice et des Affaires intergouvernementales de cette province, M. Alex Hickman, a fait savoir mardi que le gouvernement terreneuvien continuera de faire pression sur Ottawa afin que le pouvoir central prévienne la fermeture de la mine de

chaux fluatée, principale industrie de cette ville de 3,000 habitants.

Alcan avait annoncé son intention de fermer cette mine en février dernier, et d'acheter dorénavant sa chaux fluatée du Mexique, à meilleur prix.

La compagnie transformera son aluminerie d'Arvida afin de pouvoir utiliser la chaux mexicaine plutôt que celle provenant de St. Lawrence.

M. Hickman déplore que la population canadienne n'ait pas réagi aux menaces qui pèsent sur St.

Lawrence, comme elle l'a fait quand l'International Nickel a annoncé qu'elle mettrait à pied plus de 3,000 de ses ouvriers, à Sudbury, en Ontario, et à Thompson, au Manitoba.

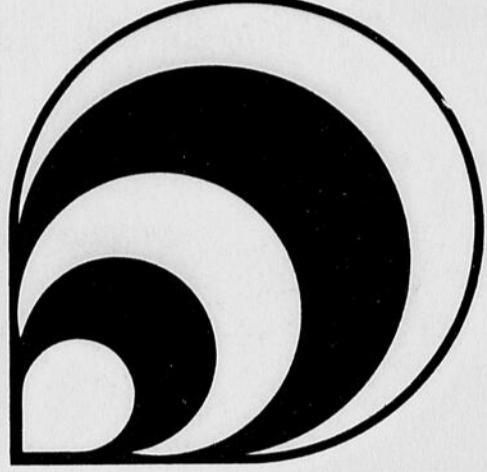
Le gouvernement de Terre-Neuve a donc réclamé de nouveau à Ottawa d'imposer des barrières tarifaires à l'importation de chaux fluatée.

Si le gouvernement canadien a pour politique d'élever des barrières tarifaires pour protéger l'industrie du vêtement, St. Lawrence devrait également en

profiter", de dire M. Hickman.

"Si Ottawa n'agit pas, il fera preuve de discrimination à l'endroit de la population de St. Lawrence en lui refusant une aide qu'il accorde aux ouvriers de l'industrie du vêtement."

Selon M. Hickman, la seule réponse du fédéral a été transmise par le ministre Jack Horner de l'Industrie et du Commerce qui a fait savoir qu'Ottawa étudiait la possibilité de moderniser les installations minières de St. Lawrence afin de la rendre rentable.



provigo

Chez Provipop le service au boutte

MELANGE à GATEAUX "ROBIN-HOOD" CELEBRATION BLANC ou CHOC.-ENV. 9 ONCES

29¢

Spécialité pop

DETERGENT "SURF" KING-SIZE

\$1.89



SOUPE "LONEY" POULET-NOUILLES ENVELOPPE 2.3 ONCES

14¢

A NOTRE DEPARTEMENT DES VIANDES

ROTI DE PORC COUPE PIC-NIC

LA LIVRE **85¢**

Rôti de Porc	COUPE DU SOC LA LIVRE	.95
Porc Haché Frais	LA LIVRE	1.09
Veau Haché Frais	LA LIVRE	.99
Cuisses Poulet	CONGELEES-"C.C.S." BOITE 5 LIVRES	3.99

Biscuits	"Viau"-Enrobés-Vénus Sac 12.3 onces	.85
Tire	"Bélanger"-Halloween Cello 1 Livre	1.45
Barres	de Chocolat-"Cadbury" Asst. Familial-Pqt. 8 x .25¢	1.65
Eau Minérale	"Montclair" 30 onces	.50
Toast	Melba "Old London" Blanc Plain-Bte. de 100	.95
Lait	Evaporé Gros "Carnation" Boite 16 onces	.39
Margarine	Molle "Parkay" Plastique 16 oz	.79
Aliments	pour Bébé "HEINZ" Tamisés Asst.-4 1/2 oz	.21

Aliments	Junior "HEINZ" Assortis-Jarre 8 onces	.30
Dinde	Désossée-"Flamingo" Jarre 1 Livre	2.29
Thon	"Clover-Leaf" Blanc Entier-Bte. 7 oz	1.19
Sauce	Soya-"Montréal" Chop Suey-Bout. 5 onces	.39
Marinades	Sucrées-"Habitant" Jarre 24 onces	.95
Pois	à Soupe-"St-Arnaud" Cello 2 Livres	.79
Soda à Pâte	"Crown Brand" Boite 1 Livre	.53
Farine	"Robin-Hood" Sac 7 Livres	1.30

Huile	"Mazola" Bouteille 32 onces	1.50
Shortening	"Domestic" Format 1 Livre	.65
Confiture	"Laura-Secord" Fraises-Jarre 24 oz	1.59
Sirop de Mais	"Crown Brand" Bout. 3 Livres	1.15
Nourriture	Chiens-Dr. Ballard Burger Bits-2 Kilos	1.69
Papier	de Toilette-"Delsey" Blanc Couleurs Asst.-Pqt. 2 Rouls	.57
Balai	"Domestic" 5 Cordes-Chacun	2.39
Nettoyeur	Vaporiser "Fantastik" 24 oz	1.39
Détergent	Liquide au Citron "Joy"-Bout. 24 oz	.71
Nettoyeur	Fourneau-Mr. Muscle Gachette-Cont. 14 oz	1.25
Bissell	Nettoyeur à Tapis Liquide-Bouteille 22 oz	2.49

ECONOMISEZ avec les PRODUITS PROVIGO



PECHES "PROVIGO" DEMIES CLING-BOITE 14 ONCES **48¢**

Blé d'Inde	sur Epis-"Provigo" Boite 40 onces	.75
Gâteaux	aux Fruits-"Provigo" Format 1 Livre	1.05
Essuie-Tout	Blanc-"Provigo" Paquet 2 Rouleaux	1.09
Eau de Javel	"Provigo" Cont. 128 onces	.89

BANANES "CHIQUITA" ou "DOLE" IMPORTEES LA LIVRE **23¢**

Navets Frais	CULTURE QUEBEC-LA LIVRE	.10
Brocoli Frais	"ETATS-UNIS" GROSSEUR 14-CH.	.79
Epinards Frais	"ETATS-UNIS"-CELLO 10 ONCES	.69



PAGE PUBLICITAIRE POUR LA SEMAINE DU 24 AU 29 OCTOBRE 1977. LES PRIX DES DENREES FRAICHES SONT SUJETS AUX FLUCTUATIONS DU MARCHÉ.

POUR TOUT PROBLEME SE RAPPORTANT A L'ALIMENTATION CONSULTEZ

Soeur Berthe ...notre experte!



S.V.P. veuillez adresser toute correspondance à:
Les conseils pratiques de Soeur Berthe
Case postale 130
Succursale Bourassa
Montréal, Qué., Canada
H2C 3E9

PARTICIPEZ A NOTRE PLAN CAISSE DE NOEL "PROVIGO" CERTIFICATS DE NOEL 1977 EN VENTE EN TOUT TEMPS

\$1.00 chacun

VOTRE ARGENT EST DEPOSE DANS UN COMPTE EN FIDUCIE!